



ITINÉRAIRE D'UN PSYCHOLOGUE
DE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION

ICI La première partie qui s'intitule :

EXPERIENCES PROFESSIONNELLE

Yann MALEFANT

2003

Ce document a été prêté au Cnahes Bretagne



Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée et de l'Action Sociale

par Madame Marie Paule PERRIGAULT qui a bien connu Yann MALEFANT (1925-2019) au cours de sa propre pratique professionnelle de Psychologue à la Prèvalaye puis au CMPP de la rue de Brizeux de Rennes. Ce document nous a été confié lors d'une interview du Cnahes à son domicile sur sa vie professionnelle le 26 juin 2020.

Le fils de Yann et Denise Maléfant, Frédéric Maléfant, nous a remis le 30 août 2020, un autre exemplaire avec le DON de toute la bibliothèque de son père, environ 550 livres dont plus de 300 annotés par Yann Maléfant et son épouse Denise Maléfant-Duchiron (1925-2018), que nous transmettrons volontiers à disposition d'un centre de formation.

Ce document a été écrit par Yann MALEFANT à Rennes, tapée à la machine et photocopie en mai 2000.

Yann MALEFANT a ensuite corrigé et complété le document original à la main et l'a finalisé en avril 2003.

Il a donc terminé d'écrire ce texte testament vers ses 78 ans.

Le document a été scanné puis retravaillé avec un logiciel de traitement de texte par

Madame Lisa Daudibon en Service Civique au Cnahes Bretagne 2020-2021, supervisée par

Jenny Molina, co-Tutrice des volontaires en Service Civique Cnahes_Bretagne

Jean pierre Aleau, responsable accueil des jeunes volontaires en Service Civique Cnahes_Bretagne

Yves Lapie Délégué Régional adjoint Cnahes_BZH , co-Tuteur des volontaires en Service Civique et

finalisé par Daniel Dupied, Délégué Régional Cnahes_Bretagne, co-Tuteur des volontaires en S.C.

Nous avons essayé de respecter les reports de pagination....

Les corrections, notes et compléments manuscrits sont sur ce document dans cette couleur bleu.

Le document est en deux parties

D'abord un AVANT PROPOS entièrement écrit à la main entre 2000 et 2003.

ICI La première partie s'intitule : EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Avec sept chapitres aux titres bien personnalisés apparaissant au début de chaque chapitre et restitué dans le sommaire situé à la fin du document

1. Début difficile d'une profession qui n'a pas encore de nom , l'identification des psychologues par les tests

- 2. L'âge mental et le quotient intellectuel
- - 3. Psychologie et enfant de Justice
- - 4. Brève expérience de robot-sélectionneur
- - 5. Retour à la psychologie clinique
- - 6. Le centre médico-psycho pédagogique
- - 7. Essai de recherche-action.

La deuxième partie s'intitule : PSYCHOLOGIE ET PHILOSOPHIE fait l'objet d'un second volume

Avec la aussi sept chapitres avec titres :

1. Le fil conducteur
2. - 2. La pensée vivante
3. -3. L'arbre et le rhizome
4. - 4. Le devenir sensible
5. - 5. Désir et plaisir
6. - 6. L'événement
7. - 7. Eclats d'existence et quotidienneté.

Une conclusion

Trois annexes dont

annexe 1 : questions d'oral du certificat de psychologue de 1948-

annexe 2 : Missions des CMPP décret de 1963

- **annexe 3 :** un glossaire

un sommaire, des notes de bas de page.

Yann Maléfant (1925-2019)

Psychologue clinicien, Docteur en Psycho-Pathologie & Pédagogie,

1925 naissance à Guingamp

1945 Éducateur (*Savigny-sur-Orge, l'Eclaircie à Rouen, la Préalaye à Rennes*)

1960 Psychologue, Psychothérapeute,

1960 > 1963 Il est à l'origine de la **création de l'école de formation des éducateurs Spécialisés de Bretagne (rue Charles le Goffic)** dont il assurera ensuite la direction des études avec Michel Lemay.

1963 il est le **premier Directeur du COEMP – CMPP Brizeux** (FBSEA>CREAI>ARASS) Rennes;,,

1964 un des fondateurs de l'équipe Technique du CREAI_Bretagne

1964 à l'origine de la **première consultation ambulatoire pour enfants et adolescents** COEMP (Centre d'Orientation Educative Médico-Psychologique) de la rue de Brizeux. L'idée des créateurs était simple : plutôt que retirer de leurs familles les jeunes dit « inadaptés » pour les placer en internat spécialisé - à la campagne - ils proposaient de les maintenir dans leur milieu de vie naturel et d'associer largement les familles à la prise en charge de leur enfant, en articulant à la fois approches éducatives et sociale, et soins psychiques.

1971 Il s'investit dans la **création de l'ANCMPP (association nationale des CMPP)**. Il est convaincu qu'il faut croiser les regards pour comprendre un trouble.

1973 Il est également à l'origine de la **création du CMPP des Grisons**

Ouvert aux savoirs et à la connaissance il fait du CMPP un lieu où se retrouvent des professionnels et des stagiaires de toute la région pour des séminaires ou pour des WE de formation. Il invite de grands intellectuels pour des temps d'échange d'une grande richesse.

1980, A partir d'une solide expérience près de jeunes enfants déficients visuels et aveugles , création d'un CAMSP qui vient naturellement compléter le dispositif

1980 thèse de troisième cycle de psychologie en sur « La place réservée respectivement aux facteurs individuels et sociaux de l'inadaptation dans la pratique des CMPP ». Elle témoigne de la pluralité de ses références théoriques fil rouge de toute sa carrière.

1983 Départ en retraite professionnelle. Dynamique et engagé Yann Maléfant continue, après sa retraite à œuvrer pour ce qui lui tient à cœur

1983-1989 **Président du CREAI** de Bretagne il y assume la décision ministérielle de séparation de ses établissements gérés pour les confier à l'ARASS (Association pour la Réalisation d'Actions Sociales Spécialisées)..

Présidence de l'ESSOR, Participation aux travaux du Conseil Économique et Social

1994 Auteur de "*l'action sociale face à la crise des idées et des valeurs*" ERES.

2019 février Décès à Rennes

Cet *Humaniste, très cultivé et humble*, très sensible, plein de finesse, savait écouter. Droit, fort de ses convictions professionnelles, suscitait de nombreuses vocations dans les champs de l'enfance inadaptée et des troubles du développement, des pathologies infanto-juvéniles.

Note réalisée par Daniel Dupied avec les contributions de Lucien Coudrin, Gilbert Samson et Michel Morel

Avant-Propos

Les pages qui suivent n'ont pas la prétention, ce qui serait dérisoire, de constituer une autobiographie.

Mais il se trouve que ma vie professionnelle a coïncidé, à peu de choses près, avec la création des métiers de la psychologie, plus spécialement de celui de « psychologue clinicien ».

L'écriture d'un texte en première personne, dans la situation qui est la mienne, est le procédé qui m'a paru le plus apte à rendre compte des faits, en contrôlant autant que possible la part de subjectivité liée à ce genre d'exercice.

Cinquante ans, c'est beaucoup et c'est peu pour une profession qui a fait sa percée plus rapidement que je ne l'aurais moi-même espéré.

Quelques exemples pris sur le vif peuvent en témoigner.

Des incidents surviennent dans un collège, entre autres acteurs, un psychologue intervient dans les mesures à prendre.

Un accident grave avec des morts et des blessés à lieu sur la route, après les secours d'urgences est constituée une cellule de soutien psychologique.

Au-delà des faits, ce qui est important, c'est de s'interroger sur la demande de psychologues dans la société contemporaine, sur la pertinence des réponses apportées, sur le sens que prend l'évolution de la psychologie, plus généralement sur sa philosophie.

Questions redoutables. Il me suffirait d'avoir pour la modeste part contribué à les faire apparaître par delà les obligations et contraintes des pratiques quotidiennes.

Yann Maléfant 2003

PREMIÈRE PARTIE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

1 DEBUTS DIFFICILES D'UNE PROFESSION QUI N'A PAS ENCORE DE NOM

Bien qu'on ait toujours fait de la psychologie, le mot désignant ce domaine de la connaissance n'est apparu qu'assez tardivement. Il n'est devenu usuel qu'à partir du 18ème siècle.

L'histoire de la psychologie¹ a bien sûr ses célébrités. Sans remonter trop loin dans le passé, on peut citer : Théodule RIBOT, Georges DUMAS, Pierre JANET, Henri WALLON, Alfred BINET, Henri PIERON, Jean-Marie LAHY, Edouard TOULOUSE, Jean PIAGET, et Sigmund FREUD bien entendu, même si son nom est attaché avant tout à celui de la psychanalyse.

Dans cette liste un peu en désordre, j'ai cité d'abord RIBOT parce que les historiens le considèrent comme le premier psychologue français. Pour une autre raison aussi: RIBOT (1839-1916) était originaire de GUINGAMP dans les Côtes- d'Armor, ce qui est aussi mon cas. J'ajoute qu'il était à peu près inconnu lorsque je faisais des études dans cette ville, ce qui est déjà une indication sur l'histoire de la psychologie.

Dans un ouvrage récent, Annick OHAYON² retrace l'œuvre des premiers psychologues et montre comment à partir de 1870 à l'initiative de RIBOT, qui pourtant était philosophe, la psychologie s'est d'abord affirmée en se libérant de la tutelle de la philosophie « RIBOT a fondé une science et un enseignement. Il a nommé cette psychologie nouvelle : elle est expérimentale, comparée, objective. Ses fondements sont la psychologie et la psychopathologie » p.17.

¹ Fernand-Lucien MUELLER, Histoire de la Psychologie de l'antiquité à nos jours, Payot, 1960. Maurice REUCHLIN, Histoire de la Psychologie, PUF, 1957.

² Annick OHAYON, L'impossible rencontre, Psychologie et psychanalyse en France 1919-1969, La Découverte, 1999

L'œuvre de RIBOT qui est importante a donné lieu à des publications abondantes, à souligner en particulier : La logique des sentiments – Problèmes de psychologie affective – La vie inconsciente et les mouvements...

Ainsi à la fin du 19ème siècle, la psychologie existe et avec elle les psychologues. Mais pendant des décennies, ces derniers seront des chercheurs dirigeant des laboratoires, souvent philosophes ou médecins, quand ce n'est pas les deux à la fois.

Quant au psychologue praticien, si l'on exclut le cas particulier du psychotechnicien, il n'apparaîtra que dans les années de l'après-guerre. Les circonstances ont fait que j'ai assisté à sa difficile et incertaine apparition.

Lorsque j'ai voulu commencer des études de psychologie en 1946, j'ai pris une double inscription, l'une à l'Institut de Psychologie de l'Université de Paris, l'autre à la Sorbonne pour un certificat de psychologie générale, dans le cadre de la licence de philosophie.

Pour apporter quelques précisions à ce qui précède, je reviens sur le fait qu'à cette date, il n'existait en France, en tant que praticiens de la psychologie, que quelques psychotechniciens employés presque exclusivement à des tâches de sélection dans des services de transports en commun auxquels on pourrait joindre les orienteurs professionnels recrutés par l'enseignement public. Les premiers, lorsqu'ils n'étaient pas formés sur le tas, l'étaient par l'Institut de psychologie. Les seconds, à l'origine souvent des enseignants, sortaient de l'I.N.O.P (Institut National d'Orientation Professionnelle).

L'I.N.O.P avait été créée en 1928 dans une large mesure grâce à l'action de PIERON et l'orientation professionnelle rendue obligatoire en 1938. Les conseillers d'orientation professionnelle étaient dans une situation privilégiée en ce sens qu'ils avaient, après leurs études, un emploi assuré dans l'enseignement public.

Institut de psychologie et I.N.O.P, très proches par leur philosophie, avaient des enseignants communs dont les deux figures dominantes étaient PIERON et surtout WALLON.

Philosophe et psychiatre, WALLON³ était l'un des premiers théoriciens français du développement psychologique de l'enfant.

³ Barré principalement et remplacé par spécialement, Principes de psychologie appliquée, A. COLIN, 1930.
Les origines de caractère chez l'enfant, BOISVIN, 1934.
De l'acte à la pensée, Flammarion, 1942

Son étude du caractère était dynamique, prenant en compte à la fois les étapes de la maturation biologique et les conditions de l'environnement social, les unes et les autres déterminants le remaniement périodique des structures psychologiques.

Pour appréhender la personnalité d'un enfant et faciliter l'étude de son développement, WALLON et l'équipe d'enseignants qu'il animait préconisaient non seulement l'observation rigoureuse du comportement mais aussi l'emploi d'épreuves psychométriques.

Des travaux pratiques étaient obligatoires, ce qui donnait déjà une orientation expérimentale pré-professionnelle à la formation dispensée. L'utilisation des tests mentaux en constituait la part la plus objectivable.

Un jeune assistant, René ZAZZO, jouait un rôle important dans l'organisation effective des cours et des travaux pratiques. Il devait faire une carrière universitaire dans le domaine de la psychologie et l'enfant et devenir à son tour une figure de référence aux yeux de nombreux psychologues, de ceux surtout qui s'intéressaient à la psychologie pédagogique.

Il est incontestable que dans la période évoquée, le marxisme marquait très fortement la philosophie de l'Institut et de l'I.N.O.P, même si la liberté de pensée des étudiants était réellement respectée. Il s'agissait essentiellement d'une ambiance, d'une atmosphère, dans les faits cela se ressentait, en raison surtout du nombre d'enseignants et d'étudiants membres ou proches du parti communiste et par la place donnée dans l'enseignement au pavlovisme ainsi qu'aux processus de conditionnement agissant sur l'enfant, notamment par l'intermédiaire des facteurs socio-économiques et culturels propres à son milieu.

A la même époque, PIAGET n'était pas encore professeur à la Sorbonne, mais sa théorie commençait à être étudiée à l'Institut et y était déjà appréciée. Elle allait tenir une grande place dans les programmes. L'enseignement de la psychologie générale à la Sorbonne était assuré en 1946 pour la dernière année, par Paul GUILLAUME, à partir de deux thèmes essentiellement : la psychologie de la forme ou GESTALTTHEORIE, et les conduites de détour.

Pour importantes qu'elles aient été sous l'angle de la réflexion et de la recherche, ces questions, traitées dans la tradition universitaire, ne donnaient pas à la psychologie une orientation pratique. Encore moins pratique, en dépit des apparences, était l'enseignement de la caractérologie par René LE SENNE. Les étudiants y servaient systématiquement de cobayes en répondant à un long questionnaire.

Ceux qui attendaient quelque chose de la méthode, à l'arrivée des résultats plusieurs mois plus tard étaient généralement déçus. Ils ne se reconnaissaient vraiment pas dans l'analyse caractérologique qu'ils recevaient.

En réalité, statique idéaliste et mondaine, la caractérologie de LE SENNE était un bel exemple de psychologie de salon. Les choses allaient changer à la rentrée suivante.

C'est en 1947 que sous l'impulsion de Daniel LAGACHE, philosophe psychiatre et psychanalyste, la licence de psychologie a été créée. Avec la réorganisation des études s'amorçait le processus de création de la profession de psychologue.

LAGACHE a sans doute été le premier universitaire en France à réserver une place importante à la psychanalyse dans un enseignement de psychologie. Mais il avait le souci de proposer une présentation aussi complète que possible des domaines de la psychologie ainsi que de ses diverses formes d'application pratique.

En ce qui concerne ce dernier point, c'est la psychologie clinique qu'il a personnellement promue et développée. Par psychologie clinique, il ne fallait pas entendre psychologie médicale, bien qu'en l'occurrence le lien avec la médecine devait rester étroit.

Ce que cette méthode visait essentiellement était l'approfondissement de cas individuels dans une appréhension globale de la personnalité et de la situation des intéressés.

Le programme de LAGACHE découvrait un large panorama des développements de la psychologie, non seulement en France mais dans le monde occidental.

Pour en donner une idée fidèle et assez complète, je reproduis en annexe les questions d'oral du certificat de psychologie générale publiées en mai 1948 par le groupe d'études de psychologie dans son bulletin n°13.

Un tel programme risquait de paraître disparate en passant par la phénoménologie, la psychanalyse, la méthode expérimentale, les tests, etc.

Soucieux de la cohérence de l'ensemble, LAGACHE s'efforçait d'en souligner l'unité, ce qui lui inspira le titre d'un ouvrage qu'il publia en 1949: L'Unité de la Psychologie.

LAGACHE pensait sur ce thème avoir été convaincant, il se trompait. A. OHAYON montre comment la psychologie s'est toujours pensée et organisée à partir de systèmes bipolaires où des conflits de personnes n'ont pas manqué de jouer, et plus encore à partir de questions de fond sur le

sens de la recherche théorique et sur celui des applications pratiques.

« Impossible rencontre », selon A. OHAYON entre psychologie et psychanalyse, ainsi qu'entre psychologie clinique et psychologie « scientifique ».

L'étudiant de base ressentait avec du retard et indirectement, les effets de ces polémiques et de ces batailles de chefs. Les amphis étaient peu chargés. Comme dans toute discipline qui se développe et se réorganise avec des perspectives de création de nouveaux métiers, les motivations du côté des étudiants étaient très diverses et les préoccupations d'abord utilitaires.

Le programme de LAGACHE aux yeux des étudiants que j'ai rencontrés à l'époque passait pour être avant tout moderne, dynamique et prometteur du point de vue d'un exercice professionnel à venir. En outre il contribuait à combler le fossé existant jusqu'alors entre la psychologie de l'université et celle de l'Institut.

Les deux modes de formation devenaient complémentaires et non plus étrangers l'un à l'autre.

Salarié à temps plein dans un centre d'observation pour mineurs difficiles ou délinquants, j'étais sensible à la fois à l'orientation clinique de la licence et à l'adaptation plus directement pratique de l'Institut : méthode des tests et conduite des examens tout spécialement.

Je m'efforçais de suivre de pair les deux programmes d'enseignement dont l'organisation dans les années 1946 à 50 se présentait comme suit :

A la faculté des lettres, les certificats de :

Psychologie

Psychologie de l'enfant et pédagogie

Psychologie de la vie sociale

Psychophysiologie (certificat préparé en réalité à la faculté des sciences)

A l'Institut de psychologie, les diplômes de :

Psychologie pédagogique

Psychologie pathologique

Psychologie appliquée (diplôme qu'il eût été plus juste d'appeler psychotechnique et psychologie du travail)

Les psychologues sont nombreux aujourd'hui, entre 25 et 40.000⁴. Le titre est protégé et il existe divers statuts qui définissent les conditions d'exercice de la profession.

A l'échelle de l'histoire des métiers, on peut considérer que l'évolution dans ce sens a été très rapide. J'en reste personnellement encore étonné car à l'échelle d'une existence individuelle je peux témoigner qu'elle a été incertaine, parfois décourageante et improbable. Il est maintenant évident que plus que le mérite de personnes isolées, c'est une évolution inapparente mais profonde de la société qui a généré cette profession. Profession que la dite société a pourtant malmenée dès sa naissance.

En effet, les premiers psychologues étaient embauchés dans des conditions précaires et par assimilation à des professions diverses : instituteur, éducateur, infirmier, intendant, adjoint au chef du personnel ; j'ai même trouvé : aumônier et jardinier.

Nous n'étions pas plus d'une dizaine de 1946 à 1950 dans le secteur de l'inadaptation et de la délinquance juvéniles.

On ne posait pas à l'époque la question de la demande sociale de psychologie, pas plus que celle de l'existence ou non d'un marché dans ce domaine. Plus prosaïquement on vivait les problèmes réels de l'emploi, sans avoir le loisir ni le pouvoir de les analyser avec recul et objectivité.

Sur le terrain, la question des fondements de la psychologie aurait paru spéculative et abstraite.

Michel FOUCAULT était encore étudiant. Je me souviens de lui lorsqu'il préparait le diplôme de psychopathologie en 1952. La première édition de « Maladie mentale et psychologie » avec le débat qu'elle ouvrait largement ne date que de 1954.

Un tel questionnement, comme je l'ai évoqué, nourrissait déjà de vives polémiques, toutefois celles-ci restaient dans la sphère restreinte de la réflexion philosophique ou de la psychopathologie⁵. En tout cas, l'opinion publique ignorait de tels problèmes. L'accueil réservé aux premiers praticiens était très contrasté, allant de la curiosité à la méfiance ou à l'ironie.

4 La psychologie aujourd'hui, Sciences Humaines n° 19, déc. 97-Janv. 98.

5 Il est juste de mentionner qu'un ouvrage ayant pour titre "Critique des fondements de la psychologie" avait été publié dès 1928 par Georges Politzer. L'ambition de Politzer était non pas de rénover mais au contraire de ruiner la psychologie classique pour la remplacer par "une étude moderne de la vie dramatique de l'Homme". Esprit très brillant Politzer était aussi un caractère entier et intransigeant. Trop catégoriques, trop absolues, ses positions ont fait que son œuvre n'est plus guère évoquée aujourd'hui. CF. A. OHAYON, pages 124 et suivantes.

Le critère servant généralement à formuler un jugement était le sens de la réalité, « le bon sens », comme si la formation avait un effet de déréalisation sur les aspirants psychologues. En poussant ce jugement à l'extrême, les vrais psychologues, ceux qui « avaient les pieds sur terre », auraient été justement ceux qui se seraient abstenus de faire de la psychologie.

Le caractère déroutant de nombreuses épreuves, le RORSCHACH, dit « test des tâches d'encre » par exemple et le jargon des premiers professionnels cherchant maladroitement à s'affirmer, étaient propres à créer des résistances, face à l'apparition de pratiques insolites générant les projections les plus contradictoires.

Tout compte fait, les résistances ont pour l'essentiel vite cédé, puisque les offres d'emplois se sont après quelques années de mise à l'épreuve, étonnamment multipliées, notamment à partir des problèmes de l'enfance. Il était finalement admis que la France avait dans ce domaine un sérieux retard à rattraper par rapport aux pays anglo-saxons.

Les interrogations des premiers psychologues praticiens renvoyaient surtout à des problèmes d'identité, de définition de postes, de statut et de méthodologie. C'est sur la performance de leurs instruments de mesure et la pertinence de leurs moyens d'investigation que les jeunes professionnels dont je faisais partie pensaient jouer leur avenir.

La tentation qu'ont connue quelques professionnels, de fonder leur identité essentiellement sur des moyens techniques, se reflète dans le « Vocabulaire de Psychopédagogie et de Psychiatrie de l'Enfant », dans son édition de 1969⁶.

Si on cherche la définition de psychologue, on trouve :

PSYCHOLOGUE. PSYCHOLOGISTE

- 1 Adjectif - qui se rapporte à la psychologie.
- 2 Substantif - qui exerce une profession utilisant les moyens de la science des faits psychiques. Praticien de la psychologie participant au diagnostic et à l'interprétation des aptitudes, des attitudes, des comportements et des conduites des individus ou des groupes normaux ou pathologiques.

6 P.U.F.

Le terme « psychologue » n'a eu aucun succès, pourtant il paraissait devoir faire beaucoup aux yeux de certains pour l'identité professionnelle du psychologue, constituée dans ce cas sur le modèle de celle de l'ingénieur.

Il tentait de répondre à l'argument selon lequel tout le monde pouvait se dire psychologue, ce qui disqualifiait les premiers professionnels dans leur représentation d'eux-mêmes à travers leur activité.

2 L'AGE MENTAL ET LE QUOTIENT INTELLECTUEL OU L'IDENTIFICATION DES PSYCHOLOGUES PAR LES TESTS

De formation juridique, scientifique et philosophique, Alfred BINET s'intéressait spécialement à la psychologie. Peut être en raison de l'éclectisme de sa pensée, c'était aussi un esprit pratique. Chargé par le ministère de l'instruction publique d'étudier les moyens de sélectionner les écoliers retardés mentaux afin qu'ils bénéficient d'une pédagogie spéciale, BINET met au point, avec le Docteur SIMON, un test dont le succès sera mondial : « l'Echelle métrique de l'intelligence » (1911) connue sous le nom de test de BINET et SIMON.

Globalisant les données de la psychologie des facultés et mesurant l'intelligence à ses résultats dans la vie réelle, Binet et Simon définissent des épreuves simples adaptées à chaque âge de l'enfance. En effectuant le total des épreuves réussies, ils peuvent situer un enfant par rapport à la moyenne d'un âge donné. Ils obtiennent ainsi un âge mental qui peut différer de l'âge réel, ce qui permet de dire par exemple d'un enfant dont l'âge réel est de 10 ans, qu'il a un retard de 3 ans ou encore qu'il a un âge mental de 7 ans.

Binet et Simon ont sans aucun doute rendu service à des enfants et à des pédagogues, parce qu'après plusieurs révisions non essentielles, leur échelle métrique a été mise en usage dans de nombreux pays.

Indirectement ils ont aussi grandement aidé les psychologues qu'ils ont dotés de leur premier outil vraiment efficace, même s'il n'était pas en tous points indiscutables.

Le Binet et Simon était dans sa nouveauté d'un maniement aisé et rapide, au point que dans certains services on chargeait une infirmière, parfois une secrétaire, de l'appliquer, quitte, comme dans certaines consultations d'hygiène mentale, à en sélectionner des épreuves pour aller plus vite.

Le Binet et Simon proposant les mêmes épreuves à tous les enfants, permettait en conséquence des comparaisons sur de vastes populations et l'établissement d'une classification des degrés de retard ou d'arriération mentale.

Du fait de sa construction, le test pouvait paradoxalement mesurer l'intelligence en se passant d'une définition de celle-ci. A la question qu'est-ce que l'intelligence ? Binet répondait par une boutade bien connue « c'est ce que mesure mon test ».

L'échelle métrique était dite exemplairement valide, fidèle et sensible. Du côté des étudiants, la déférence à l'égard des auteurs était de rigueur. L'étudiant en psychologie devait tout savoir sur la démarche de Binet, sur la méthode, en connaître les items (épreuves) par cœur et être capable de les présenter très exactement à des enfants. Des observations notées en cours de passation étaient possibles mais il fallait avoir calculé objectivement l'âge mental (A.M) avant de proposer un commentaire. Si bien que dans les travaux pratiques, le « Binet » n'était pas un test seulement pour l'enfant. Outre l'apprentissage qu'il faisait de la rigueur et de la discipline méthodologique, l'étudiant se voyait sur le terrain même démontrer toute la valeur de la psychologie du développement mental.

L'application du Binet et Simon inspira par la suite d'autres recherches. L'une d'entre elles connaîtra à son tour un grand succès, celle que met au point Lewis TERMAN aux U.S.A et qui permet de traduire les résultats non plus en âge mental mais en quotient intellectuel selon la formule

$$QI = \frac{AM (\text{âge mental})}{AR (\text{âge réel})}$$

Le QI est une mesure moins dépendante de l'âge réel des sujets testés. Il est bien évident qu'un retard de 2 ans à 5 ans n'a pas la même signification qu'à 14 ans. De plus, Terman étend son échelle de mesure aux âges adultes, ce qui la rend plus largement utilisable.

Il est incontestable que l'A.M et le QI ont permis de mettre un peu d'ordre dans un domaine où la confusion était grande et d'associer des chiffres à la pratique des tests.

L'importance des repères pris en compte par des organismes officiels en matière de mesure de l'intelligence et par un large public a eu comme effet indirect de commencer à tracer la silhouette du psychologue, en tout cas pour un certain temps.

La notion de développement mental a suscité des études dans d'autres domaines : psychomotricité, maturation affective, socialisation, où des tests et questionnaires ont tenté d'exprimer leurs résultats en termes d'avance ou de retard sur une évolution dite normale. La technique s'est perfectionnée lorsque les données ont été traduites en termes d'écarts par rapport à des indices statistiques dans une population ayant valeur d'échantillon représentatif.

La connaissance des travaux de GALTON et de sa célèbre courbe en ogive a servi d'initiation à une formation minimale en statistique des psychologues. Mathématicien, parent de DARWIN, GALTON s'était consacré essentiellement à des questions d'anthropologie et de psychologie destinées selon lui à démontrer l'hérédité des aptitudes et des traits de caractère. Si l'intention était discutable, la méthode s'est révélée d'un grand intérêt puisqu'elle permettait de situer un individu dans une population, différenciellement, en fonction de la fréquence de l'une de ses caractéristiques, par exemple la taille. Elle a été reprise et développée par des psychologues avec l'aide de statisticiens.

Appliquée à la méthode des tests, l'étalonnage statistique assurait une objectivité plus grande dans le classement d'un sujet par rapport à un groupe de référence. La connaissance et la pratique des différents types d'étalonnages apportait un plus à la technicité des psychologues et surtout constituait une autre école de prudence en matière d'interprétation de résultats aux tests.

Entre les années 1950 et 1955 ; une autre échelle individuelle d'intelligence s'est répandue en France : le test de WECHSLER-BELLEVUE, du nom de son inventeur le psychologue David WECHSLER exerçant à l'hôpital Bellevue de New-York. D.WECHSLER a conservé la présentation des résultats sous la forme de QI alors qu'en réalité l'échelle a été construite à partir de méthodes statistiques, si bien que les notes indiquent une déviation par rapport à la moyenne et non pas un niveau de développement en fonction de l'âge. Ce n'est qu'un détail technique, l'important réside dans le fait que cette échelle s'est révélée plus juste et plus pratique que les précédentes.

Repris par d'autres chercheurs anglo-saxons et en particulier par SPEARMAN et THURSTONE, les travaux de GALTON allaient donner naissance à une autre catégorie de tests : les tests dits « d'analyse factorielle ». Établis à partir d'une analyse mathématique des coefficients de corrélation entre différentes épreuves, ces tests permettaient de mettre en évidence chez chaque sujet

une aptitude générale (facteur G) et des aptitudes spécifiques notamment un facteur verbal (V), un facteur intellectuelle numérique (N), un facteur spatial (S).

Les tests de cette famille n'ont pas tardé à se multiplier. D'utilisation rapide et collective, ils ont été largement employés dans des épreuves de sélection. Le plus connu d'entre eux est sans doute le MATRIX.

J'ai dressé ci-dessus à grands traits le tableau d'une profession débutante ; très soucieuse de faire reconnaître son utilité et son sérieux mais trop besogneuse pour faire sa place à la réflexion philosophique. Le climat ne s'y prêtait d'ailleurs pas. La « nouvelle psychologie » était fortement orientée vers le positivisme : béhaviorisme américain (la conscience, disait Watson, on ne peut ni la rencontrer ni la définir) et le pavlovisme dont j'ai déjà signalé l'influence à la fois forte et éphémère. Dans une autre direction, Freud lui-même disait le peu d'estime que lui inspirait la philosophie et le peu d'intérêt qu'il lui portait.

Dans leur volonté de dépasser, l'atomisme et l'associationnisme de la psychologie classique qui appréhendaient séparément des phénomènes et des fonctions (intelligence, sensation, mémoire, imagination, attention...), les théoriciens de la psychologie de la forme pouvaient être compris dans leur souci d'échapper à des débats stériles, comme confortant de leur côté une orientation positiviste.

Pour cette école d'origine allemande, les faits psychiques sont des unités organisées, des « gestalten », c'est à dire des formes, des structures.

L'importance reconnue des formes et des structures marquera profondément l'approche des faits, des organisations psychologiques et sociales. Un élément ne sera jamais plus isolé de son contexte significatif, par exemple un réflexe sans rapport avec une conduite globale, un enfant hors de la « constellation » que constitue sa famille, etc.

L'histoire d'une profession peut aussi se lire à travers les publications qu'elle inspire et les associations au sein desquelles ses membres se regroupent. Une recherche véritable supposerait dans ce domaine également un recensement systématique. Je devrai me limiter à quelques souvenirs et aperçus personnels ce que, j'en conviens, est très insuffisant.

En janvier 1948 paraissait le numéro 1 du Bulletin du groupe d'études de psychologie de l'Université de Paris.

Les étudiants s'en servaient à la fois comme d'un outil de travail et comme d'un moyen de communication. Ils y trouvaient essentiellement des comptes rendus de cours et de conférences et déjà une tribune où la vie du groupe ainsi que les problèmes qui se posaient à lui pouvaient s'exprimer.

Très vite, le bulletin s'est étoffé, il faut croire qu'il a été largement apprécié puisque les générations d'étudiants qui se sont succédées en ont assuré la parution régulière.

Pour ma part, j'en ai été un lecteur fidèle, je pouvais y suivre l'évolution de l'enseignement au fil des années et y trouver les échos des difficultés et avancées des différentes pratiques professionnelles.

La revue *Enfance* avait été créée une année avant le Bulletin de psychologie par H. WALLON. Son champ d'investigation était large puisque le sous-titre mentionnait : Psychologie, pédagogie, neuropsychiatrie, sociologie. Elle portait la marque de l'Institut et s'adressait de fait, prioritairement aux psychologues scolaires, très peu nombreux, et aux pédagogues.

A mentionner encore :

Le bulletin de la Société Binet et Simon.

Psychologie Française - Revue de la Société Française de Psychologie.

Revue de Psychologie appliquée. Éditions du Centre de psychologie appliquée.

L'information psychologie, revue fondée en 1961 par Roger MUCCHIELLI.

En matière de groupements professionnels, j'ai été inscrit à « l'Association des psychologues praticiens diplômés », dont le nom un peu prétentieux traduisait bien l'attitude de défense des premiers praticiens. Par ailleurs, il me souvient d'avoir abrité à mon domicile, dans les années 50, les statuts de ce qui devait je crois devenir le « Syndicat National des Psychologues ».

Des associations régionales n'ont pas manqué de se créer un peu plus tard en province.

Dans l'Ouest, les deux régions Bretagne et Pays de la Loire ont pendant plusieurs années réunies de larges assemblées très conviviales, dans le cadre de l'A.P.O : Association des psychologues de l'Ouest.

On y établissait des relations et on militait avec conviction dans le sens de la reconnaissance de la profession.

Puis, chaque région s'est organisée de son côté, Rennes créant l'A.P.A.R : Association des psychologues de l'Académie de Rennes.

Cette dernière association a procédé à sa dissolution il y a une dizaine d'années. Malgré le renouvellement fréquent de son bureau, elle voyait le nombre de ses adhérents diminuer régulièrement.

Il semble que cette décroissance ait exprimé l'affaiblissement de la motivation fondamentale à savoir la reconnaissance et la défense de la profession, et par ailleurs le remplacement du groupe compact d'origine par des sous-groupes trouvant dans d'autres espaces, en psychothérapie principalement, des modes de communication plus spécifiques et plus affinitaires.

3 PSYCHOLOGIE ET ENFANTS DE JUSTICE

Je suis arrivé au Centre d'observation de Savigny-sur-Orge en août 1946. Cet établissement dépendait alors de la direction de l'Éducation Surveillée au ministère de la Justice. Auparavant, j'avais été instituteur suppléant dans des conditions matérielles difficiles dans la Manche dévastée, juste après l'enfoncement du front allemand, puis dans le bled tunisien.

Une carrière dans l'enseignement n'était pas pour me déplaire. Sans y avoir vraiment réfléchi, je sentais que l'école était un lieu où la vie n'était pas encore fixée, qu'elle y était relativement neuve et ouverte. Mais la guerre n'était pas finie, les moyens de communication n'étaient pas rétablis, le vélo lui-même était un luxe.

Je redoutais le confinement dans une même fonction en des lieux isolés et dans un domaine où la recherche ne sollicitait aucunement les professionnels sur le terrain.

Un livre de Henri JOUBREL⁷ et des articles dans différents journaux sur l'enfance délinquante, avaient attiré mon attention, ainsi que le passage à Saint-Brieuc pendant les vacances d'été de la chorale de Ker-Goat que j'étais allé entendre.

J'avais, dans un journal, trouvé un avis de recrutement émanant du Centre de la rue de Madrid à Paris, établissement dépendant de l'Éducation Surveillée. J'avais écrit et obtenu très rapidement une réponse.

Le jour même de ma convocation, je me voyais engagé en tant qu'éducateur-adjoint stagiaire à Savigny s/ Orge, en banlieue parisienne.

J'en étais confusément heureux sans y avoir encore mis les pieds, car le centre de la rue de Madrid, sorte de vaste dépôt de jeunes en pleine ville dans un ancien collège gris dont la porte massive était tenue verrouillée, faisait tout à fait maison de correction.

⁷ KER GOAT. Le salut des enfants perdus. Éditions Familiales de France.

Je sus par la suite que cette impression correspondait bien à la réalité. Circulait à son sujet la légende d'un éducateur à demi-fou, armé d'un pistolet chargé et tout à fait capable de faire feu pour sauvegarder son autorité.

Tout autre était l'aspect de la Ferme de Champagne à Savigny s/ Orge. Un vaste porche d'entrée, entre d'imposants bâtiments d'une exploitation qui avait été riche, de larges percées donnant à perte de vue sur la plaine à blé.

Visiblement, le centre était en cours d'aménagement avec des installations provisoires en baraques, ce qui était banal dans les années d'après-guerre. Le choix du lieu, dont on lisait immédiatement l'intention, effaçait l'effet de ghetto laissé par la rue de Madrid. La transformation de cette ferme beauceronne matérialisait un tournant dans les idées sur l'éducation spécialisée.

Depuis quelques années, des campagnes de presse animées en particulier par Alexis DANAN dénonçaient la vie dans les centres de redressement et les maisons de correction. Plus profondément les principes mêmes sur lesquels était fondé un système essentiellement répressif, étaient interrogés et contestés.

Un ouvrage récent de Maurice CAPUL et de Michel LEMAY⁸ retrace l'histoire des institutions qui se sont succédées dans ce domaine, tout en présentant l'organisation actuelle de ce secteur, ses méthodes et ses problématiques.

Au printemps 1999, la direction régionale de la P.J.J (Protection Judiciaire de la Jeunesse) réalisait avec le musée de Bretagne à Rennes, une exposition sur le thème : Enfants de justice - La rééducation en Bretagne dans les années 1940. Les documents accompagnant l'exposition relatent, sous le titre « la légende noire Belle-Isle-en-Mer », la révolte de 1934 qui alerta l'opinion et inspira à PRÉVERT le poème CHASSE à l'ENFANT.

En 1948, une nouvelle révolte eut lieu laquelle, comme la précédente ne prit fin qu'avec l'intervention des forces de police. J'étais à Savigny à cette époque. Je me souviens d'autant mieux de ces faits que c'est à DHALENNE, le directeur de Savigny, que fut confiée la charge de la reprise en main et de la réorganisation de Belle-Isle.

DHALENNE, qui avait été directeur d'une IPES (Institution Publique d'Education Surveillée) avait des qualités d'organisateur. Il ne croyait guère aux méthodes nouvelles mais c'était un homme sensible qui avait facilité, dans la pratique, le tournage du film La Cage aux Rossignols, film qui en

⁸ De l'éducation spécialisée. ERES 1996

son temps avait ému un large public.

L'ordonnance du 2 février 1945 constitue l'expression la plus significative de l'évolution des mentalités et de la volonté de réforme qui marquèrent la période d'après-guerre et dont la création du centre d'observation de Savigny fut l'une des manifestations. Considérée aujourd'hui comme le texte définissant le statut de la minorité pénale, l'ordonnance de 1945 est à la fois une date, un repère historique et un symbole. Elle met en place le juge des enfants au centre de tout le système.

Souvent présentée comme une origine, une création de toutes pièces, en réalité elle structure, synthétise des initiatives tâtonnantes déjà prises antérieurement. Pour n'en citer qu'un exemple, une section spécialisée de la prison de Fresnes, ouverte en 1930, avait pour fonction d'étudier « le caractère, la mentalité, le degré de perversion, les possibilités d'amendement du jeune délinquant jusqu'à sa comparution devant le juge » (CAPUL et LEMAY).

Pour l'essentiel, le changement dans les idées qui s'affirme en 1945 consiste en l'abandon du jugement a priori porté sur la valeur morale de l'enfant, au bénéfice d'une compréhension des mécanismes de sa conduite. En découle la nécessité de faire précéder la décision du juge par une période d'observation au cours de laquelle la personnalité du jeune sera analysée et son comportement dans la vie quotidienne rapporté ainsi fidèlement que possible^{9, 10}.

Le Centre de Savigny était destiné à regrouper les 3 institutions de conception ancienne situées alors, à Paris rue de Madrid, à Villejuif et à Charenton, dans des locaux inappropriés à un mode nouveau de fonctionnement. La direction de Savigny avait d'abord été confiée à Guy SI NOIR, conseiller d'orientation professionnelle. Guy SINOIR était un esprit cultivé et ouvert. Mais il faut croire qu'il était mauvais gestionnaire à une époque où en la matière le seuil de tolérance était pourtant élevé ; c'est en tout cas la raison qui fut invoquée pour expliquer son remplacement à la direction de l'Education Surveillée. C'est incontestablement lui qui a donné à Savigny l'impulsion décisive et qui a défini les méthodes d'observation telles que je les ai connues pendant six années.

⁹ Louis Denis. JUSTICE ET FAMILLES. ERES 1989 -48 et suivantes.

¹⁰ L'aggravation de la délinquance des jeunes et l'insécurité générale ont posé récemment la question de la révision de l'ordonnance de 1945.

A Savigny, on ne disait pas le « détenu » mais le « mineur », ce qui était une autre marque du chemin¹¹ parcouru dans l'évolution des idées.

Les mineurs donc, âgés de 12 à 21 ans (21 ans était encore l'âge de la majorité), étaient confiés à des éducateurs et non à des surveillants. On peut dire qu'il y avait dans les faits, avant même les résultats de l'observation, une présomption d'éducabilité.

L'architecture était « pavillonnaire », autre nouveauté : c'est à dire que les jeunes étaient répartis par groupes séparés, chacun doté d'un large espace extérieur ouvert, cour ou jardin.

Un éducateur prenait en charge un groupe de 24 jeunes, seul pendant 48 heures, après quoi il disposait de 4 jours de repos. Une fiche d'observation était rédigée par mineur et par jour. La consigne était stricte : noter des faits et non des impressions, encore moins des jugements.

L'éducateur fournissait ainsi une matière brute qu'analysait par la suite le service de psychologie.

Sur le rôle propre de l'éducateur, rien n'était défini. Il existait bien des éducateurs-chefs, mais venus d'horizons divers, peu formés eux-mêmes à leur nouvelle fonction, ils étaient mal identifiés et assuraient surtout l'organisation générale des groupes.

L'appréciation du travail de l'éducateur se faisait empiriquement sur la « tenue du groupe », c'est à dire dans une large mesure sur des critères d'ordre, de vigilance, d'autorité, de maîtrise des incidents, de prévention des fugues tout spécialement.

Car en dépit des déclarations officielles, la fugue était une situation d'échec pour le centre et les jeunes qui le savaient bien l'utilisaient comme arme et comme moyen de chantage.

A la différence du service éducatif, le service de psychologie disposait d'une méthode et d'outils.

Les psychologues avec lesquels j'ai travaillé à Savigny à un moment ou à un autre s'appelaient : Rassa RIKKERS-APELLANIZ, Guy TREMBELLAND, René APELLANIZ, Joseph VILLIERS, Roger CHAMBON.

11 (barré : progrès)

Quelques exemplaires d'une brochure intitulée « Les possibilités de la consultation médico-psychologique dans le traitement des jeunes délinquants » de LAGACHE, datée de 1944, ne constituait pas pour les psychologues une directive proprement dite mais avait valeur de référence forte.

De fait elle était révolutionnaire à un double titre. En premier lieu, elle liait toute conduite délinquante à la notion de conflit manifeste avec les normes sociales et les exigences de l'adaptation à la réalité, conflit ouvert masquant un conflit latent avec le milieu dans lequel l'enfant avait grandi. Le texte proposait une interprétation compréhensive de la conduite du jeune en fonction des situations qu'il avait vécues. En second lieu, le document insistait sur la possibilité de procéder à des examens psychologiques sans nécessairement recourir au placement. Il préconisait ainsi la cure ambulatoire bien avant qu'elle devienne une formule largement mise en application.

Un autre texte existait, officiel celui-là, il définissait la fonction du psychologue qui n'était chargé de rien de moins que de « répondre du mécanisme du délit¹² ». Globalement la technique s'inspirait de la méthode clinique armée de LAGACHE. Armée, on peut dire que la méthode l'était jusqu'aux dents, elle accumulait les tests, les questionnaires, les entretiens.

La batterie de base, non limitative, comportait au minimum 9 épreuves. On y trouvait systématiquement :

- * Une mesure du Q.I (ou de l'âge mental).
- * Des indications sur le biotype qui conduisait à mettre le jeune torse nu.
- * Des épreuves psycho-motrices.
- * Des épreuves projectives, principalement le RORSCHACH, le T.A.T de MURRAY (test des images ambiguës), des dessins.
- * Des entretiens portant essentiellement sur l'histoire du sujet dans son milieu familial, sur son mode d'insertion sociale, sur ses intérêts et ses projets.

Le service n'était pas à l'étroit. Il disposait de 7 à 8 pièces ; 3 ou 4 bureaux pour les psychologues, les autres pièces abritant un abondant matériel plutôt à usage psychotechnique.

¹² Note Préparatoire concernant, l'examen psychologique, l'examen psychiatrique, l'examen médical au Centre d'Observation de mineurs délinquants. Imprimerie administrative. MELUN 1949



1. Test dit « du tourneur »

Dans cette dernière catégorie, le test dit du tourneur était très apprécié. L'épreuve consistait à faire suivre par une pointe un tracé sur une plaque métallique en manœuvrant 2 manettes (une dans chaque main), dans des conditions telles qu'à chaque dépassement du tracé un signal sonore se déclenchait.

Le test était polyvalent. Il était réputé mesurer l'émotivité et sa maîtrise donc des traits de personnalité, la coordination psycho-motrice, la capacité à organiser une tâche nouvelle, des intérêts professionnels, etc.

La multiplication des tests ne faisait guère problème, elle était plutôt ressentie comme une sécurité. Chaque test explorait un domaine particulier de la personnalité et de la conduite et constituait en outre un réactif permettant des recoupements avec d'autres épreuves ;

Toutefois, le plus important dans le testing étaient les épreuves projectives et les entretiens. Il était fortement conseillé de suivre une formation spéciale dans ce domaine, ce que je fis personnellement pour le RORSCHACH.

Lorsque l'examen psychologique qui se passait en plusieurs séances, était terminé, les protocoles de tests étaient regroupés dans une chemise spéciale. Les résultats donnaient lieu à l'établissement d'un profil psychologique sous forme de graphique dont on soulignait les particularités ou anomalies, de manière généralement assurée bien que grandement intuitive.

Un compte rendu était rédigé. La conclusion de l'examen psychologique s'articulait autour des

trois points suivants, selon les termes mêmes des directives :

- ❑ Caractéristiques de la personnalité.
- ❑ Degré de participation du sujet et du milieu au délit.
- ❑ Appréciation de la valeur du sujet en fonction de ses possibilités de réadaptation et du danger social qu'il pouvait faire courir.

Un certain fétichisme des tests et une naïve prétention de scientificité (plusieurs psychologues officiaient en blouse blanche comme généralement dans les laboratoires), prêtaient sans doute un peu à sourire. Mais sur le fond, la psychologie telle qu'elle se pratiquait à Savigny à ses débuts, et à laquelle j'ai eu la chance d'être associé à partir de 1947, pour une large part avec l'aide de Guy TREMBELLAND, dans sa référence à FREUD, WALLON, PIAGET, BINET, était dans une situation de recherche-action et s'était mise spontanément, avant la lettre, dans une dynamique de formation permanente.

Mais j'en reviens au processus d'observation. Chaque poste remettait son dossier avec ses conclusions : éducateurs, instructeurs d'ateliers, psychologues, médecin généraliste, médecin psychiatre et assistantes sociales. Il faut préciser que tous les jeunes ne rencontraient pas un médecin psychiatre et que toutes les familles ne faisaient pas l'objet d'une enquête sociale. Tous ces documents auxquels étaient joint un dossier de la « souricière », le triste dépôt du quai des Orfèvres où le mineur était entendu sur son délit avant d'être orienté vers Savigny, étaient discutés en réunion de « synthèse ». Le directeur, assez lointain, se faisait souvent remplacer en tant qu'animateur des débats, par un éducateur-chef. Dans la pratique c'était le psychologue qui connaissait le mieux le dossier et qui assurait la conduite de la réunion. La « synthèse » était le moment le plus attendu de la semaine. Son déroulement se faisait généralement sans trop de problèmes. Parfois tout de même, on discutait âprement de tel point du diagnostic ou du pronostic. Les éducateurs ne supportaient pas toujours la place prise par les psychologues. A tort ou à raison, au nom de la réalité de terrain, ils estimaient que ces derniers se « laissaient avoir ». Les éducateurs n'avaient pas tous une motivation profonde : certains n'étaient au centre qu'en attente [d'un autre emploi](#)¹³.

L'un d'eux me disait un jour après une discussion en « synthèse » : « Souviens- toi toujours que le tapir est mauvais ! ».

13 (barré : d'autre chose)

Le « tapir », c'était le mineur dans l'argot du centre durant les années 45 et suivantes. Le terme ne s'est pas à ma connaissance répandu. Je considère ce fait comme un signe positif, caractérisant la majorité des éducateurs qui faisaient un travail remarquable dans des conditions très difficiles.

L'un d'eux s'appelait Jacques SELOSSE. Après quelques années de groupe éducatif, il devait se spécialiser dans la psychologie de l'adolescent et se faire connaître au cours de sa carrière universitaire.

La référence interne pour les psychologues était incontestablement Pierre MALE. Sa consultation constituait une sorte de séminaire permanent. Psychiatre et psychanalyste, il révélait ce que pouvait être dans la vie quotidienne une compréhension psychanalytique des conflits et laissait pressentir la place que viendrait à prendre la psychothérapie, dont il fut d'ailleurs l'un des premiers initiateurs en créant un service à l'hôpital Henri-Roussel.

En raison de sa compétence et de sa facilité de contact (c'était un homme simple et affable), il contribuait à constituer une sorte d'arrière-plan doctrinal reliant les différents postes d'observation. Il donnait lui-même l'exemple d'une capacité de cohérence professionnelle à partir d'une formation et d'une expérience qui permettait l'articulation de données non homogènes.

Il croyait aux évolutions mais pas de manière systématique, le « terrain » comptait aussi.

Il était psychanalyste mais évoquait assez souvent des déterminations neurobiologiques dans les mécanismes des délits. Dans le même temps, son confrère le Dr BIZE, plus neurologue que psychiatre, conduisait des recherches au centre sur les « stigmates dégénératifs » supposés plus nombreux chez les délinquants que dans la population générale. Malgré une abondance de photos de différentes parties du corps, en particulier de la dentition (une pince maintenait la lèvre supérieure des sujets, retroussée) il faut croire que les résultats de l'enquête n'étaient pas probants. En tout cas pendant mon séjour à Savigny, ils ne furent pas à ma connaissance, publiés.

De leur côté, quelques éducateurs s'intéressaient à la psycho-morphologie et à la caractérologie de LE SENNE. La caractérologie le Sennienne n'inspirait guère MALE. En revanche, ce dernier procédait toujours à un examen physique, signalait un mauvais état de santé, des indices de carences alimentaires, des particularités morphologiques telles que : « morphologie longiligne avec tendances asthéniques » ou bien « type pycnique avec prédisposition cyclothymique »...

Il se situait sans ambiguïté en tant que médecin dans sa rencontre avec les jeunes.

P. MALE a occupé une place trop particulière à Savigny pour qu'il ait pu porter involontairement ombrage aux psychologues dans leur jeune engagement professionnel. Pourtant, il était dit dans les directives du ministère « le neuro-psychiatre connaît à la fois le corps et l'esprit ». En cas de conflit de compétence, le psychiatre pouvait donc avoir de droit le dernier mot et exercer une autorité sur les psychologues.

Des problèmes de cet ordre n'ont pas manqué de se poser en d'autres lieux, sans qu'il en ait été souvent fait objectivement état.

Il me semble, mais cela serait à vérifier, que les conditions pratiques d'exercice de ces deux professions, celles de psychiatre et de psychologue, n'ont pas donné le loisir à d'éventuelles ambiguïtés de s'analyser et de s'exprimer dans les principes. Sauf dans l'affaire CLARK-WILLIAMS dont il sera question un peu plus loin.

La disponibilité des psychologues jouait en faveur de la reconnaissance de leur fonction. Leur faible rémunération ne grevait pas les budgets. Ils acceptaient des tâches de secrétariat technique, la rédaction des longs rapports de synthèse notamment, qui ne leur incombait pourtant pas à priori.

Alors que pendant longtemps le médecin psychiatre, à la vacation, travaillait très vite (20 à 30 minutes par examen), le psychologue avait pour moyenne la journée avant de remettre ses résultats et conclusions. Souvent engagé à temps complet, il faisait partie intégrante d'une équipe qui le connaissait très bien. Du moins en a-t-il été ainsi pendant un certain nombre d'années.

Il faut que je revienne encore une fois à l'observation dont la réunion de synthèse n'était pas le terme.

Dans les faits et toujours au cours des années que j'évoque, lorsque le rapport d'observation était envoyé au juge, le sort du mineur échappait complètement au personnel du centre. Les relations étaient quasi-inexistantes entre le centre et le tribunal. Ce qui intéressait essentiellement les juges, c'était la proposition de remise en liberté ou de placement, le reste était littérature.

Parfois cependant, un juge lisait quelques lignes du rapport assorti d'un commentaire tel que « tu vois ce que tes éducateurs pensent de toi ! ».

L'information qui parvenait au centre était presque uniquement celle que les jeunes eux-mêmes transmettaient, c'était peu et forcément partial, le caractère pénal de la décision polarisant les réactions des intéressés.

La situation évoluera considérablement par la suite, le juge CHAZAL symbolisera aux yeux de beaucoup d'établissements et sans doute aussi de jeunes accueillis dans les services, la véritable mise en place du tribunal pour enfants, moderne.

Mais j'anticipe. Nombreux seront les placements en institutions dans les années 50. Il faut rappeler que le centre recevait des adolescents difficiles, souvent délinquants.

Pour ceux qui se voyaient « condamnés à la vingt et une », c'est à dire jusqu'à 21 ans, les placements avaient lieu dans toute la France, soit dans les IPES (Institution Publiques d'Éducation Surveillée), établissements imposants situés loin des villes, lents à se transformer, soit dans des centres privés agréés, à effectifs nettement plus limités, généralement plus récents, plus souples et plus ouverts.

Dans un cas comme dans l'autre, la rééducation s'appuyait principalement sur la formation professionnelle ; « tu verras, tu en sortiras avec un bon métier » ;

L'éloignement géographique imposé par le jeu des places disponibles, n'était pas encore ressenti comme un inconvénient, on aurait plutôt soutenu le contraire. La philosophie hébertiste du retour à la bonne nature, héritée de VICHY, n'y était pas pour rien.

Pour clore ce chapitre en prenant du recul par rapport aux procédés de l'observation, il convient de souligner l'importance d'un concept banal aujourd'hui et vraiment nouveau à l'époque : celui d'inadaptation.

Le terme « d'inadaptation juvénile », sur proposition de LAGACHE, avait été retenu en 1944 par le Conseil technique de l'Enfance déficiente ou en danger moral, pour caractériser l'ensemble des enfants et adolescents justifiant de mesures propres à les « ramener à une vie normale ». Il permettait une classification des difficultés de comportement.

Le vocabulaire de LAFON présente plusieurs versions successives de cette classification qui faut considérer dans son contexte historique comme l'expression d'un changement radical de point de vue dans la compréhension des échecs de l'existence en société.

Adaptation et inadaptation appartenait au langage courant du centre d'observation de Savigny dont ils traduisaient la pensée. Cependant le développement psychologique y était conçu moins en termes de manifestation de dispositions singulières que restrictivement sous forme d'écart à un équilibre, de désajustement social, de refus des normes et de déviance.

L'appareil doctrinal supposait une constitution et une évolution conformes au modèle implicite de l'homme normal, rationnel, cohérent, social, moral, et heureux de surcroît.

La recherche des écarts à ce modèle constituait la ligne directrice de l'observation. La batterie de tests avec ses étalonnages et ses profils gardait quelque chose du passage au gabarit psychologique.

La psychogenèse elle-même, avec ses stades, constituait une autre forme de passage au gabarit, [plus précisément](#) une sorte de toise psychologique. On disait beaucoup : c'est un « retardé affectif » ou bien, « il en est resté au stade anal »...

On pensait expliquer encore par des formules telles que : « c'est un instable, ou un impulsif, ou un fruste...un instinctif » et trop souvent, « c'est un pervers constitutionnel ».

On chargeait de sens des symptômes comme l'onychophagie, la sudation des mains, le tremblement, la rougeur de la face, ainsi que « la tendance à la masturbation » lorsque cette dernière était avouée.

On disait aussi : c'est un schizoïde, un cyclothymique, un asthénique, un épileptoïde, etc. [Au-delà de ces références statiques, bien des données étaient mises au compte du flair, de l'intuition, du sens chimique.](#)

Le discours de l'époque avait son sens dans une culture de la généralité, de la modélisation, de la standardisation et d'une analyse censée aller jusqu'au bout du dévoilement des causes. Il n'était pas encore ouvert à une pensée de la différence, de la singularité, de la diversité et d'une limite à priori de l'analysable.

Il m'est difficile de terminer sur ce point sans consacrer quelques lignes au « pervers constitutionnel » en raison de la gravité de ce pronostic et des discussions passionnées qu'il a heureusement suscitées quand le doute a commencé de remettre en cause sinon sa réalité, du moins son importance en nombre.

On devait à DUPRE au début du XXe siècle, la description d'une personnalité dont l'altération des « tendances instinctives » touchait définitivement le sens social et moral.

Comme cela se produit souvent, la figure du pervers dont la psychiatrie avait alors besoin, s'est vite consolidée, renforcée, et a fait exister le pervers constitutionnel comme une autre nature possible de l'homme.

Il faut avoir assisté aux examens psychiatriques et parfois psychologiques de l'époque pour comprendre comment était débusqué le pervers dans la foule où il se cachait, lorsque les fameux critères étaient reconnus chez le même individu : inaffectivité, amoralité, inintimidabilité.

Il a fallu des enquêtes et des querelles enflammées dans les années 50 pour en venir à plus de prudence et de raison et pour parler de comportements pervers qui devaient bien avoir eux aussi une genèse.

Les psychanalystes étaient les plus dubitatifs en ce qui concerne la constitution perverse. Du côté des psychiatres non analystes, HEUYER lui-même, malgré son caractère entier, avait fini par nuancer son jugement.

Fernand DELIGNY, ¹⁴pédagogue inclassable qui savait dire avec humour ce qu'il observait, parlait d'un mythe psychiatrique en constatant la disparition miraculeuse des pervers dans le même établissement après le changement de psychiatre.

L'empoignade générale avait été d'autant plus rude que Jean GENET, le « pervers-type » (pervers et qui s'en vante disait H. JOUBREL), n'avait pas manqué de jeter de l'huile sur le feu.

Il faut savoir que lorsqu'il était jeune, Jean GENET avait été examiné par HEUYER et déclaré pervers instinctif.

Pervers peut-être, surdoué sûrement. Jean GENET est émouvant dans sa provocation lorsqu'il nous dit « L'enfant criminel c'est celui qui a forcé une porte donnant sur un endroit défendu. Il veut que cette porte s'ouvre sur le plus beau paysage, il exige que le bain qu'il a mérité soit féroce, digne enfin du mal qu'il s'est donné pour le conquérir... »¹⁵

Lorsque ceux qui ont ainsi franchi des portes sans retour (mais le sait-on d'avance), sont encore capables de communiquer, il est important de les entendre. Dans ses écrits, Jean GENET parle lui aussi de l'inconscient, dans une langue qui nous paraît étrangère, à laquelle pourtant nous ne devrions pas refuser d'être sensibles.

14 ~~le~~

15 Cité par A. OHAYON p. 350.

4 BRÈVE EXPÉRIENCE DE ROBOT-SÉLECTIONNEUR

Six ans après mon entrée à Savigny, je changeai d'orientation. C'est l'histoire d'une erreur de parcours sur laquelle je ne m'étendrai pas longuement.

Mes relations avec mes collègues psychologues étaient bonnes, mon travail au centre d'observation me plaisait toujours. Ce sont des considérations largement étrangères au service lui-même qui motivèrent ma décision.

Le facteur le plus déterminant tenait à mon statut : après 6 années d'ancienneté, j'étais toujours éducateur-adjoint avec des perspectives très lointaines de promotion au grade d'éducateur, bien entendu le salaire restait calculé en conséquence.

Par ailleurs, l'évolution du centre me causait quelques inquiétudes. Au fur et à mesure du regroupement des anciens établissements parisiens à Savigny, quelque chose de l'esprit des baraques se perdait. On construisait en dur, ce qui était bon en soi, mais sur un modèle nettement carcéral, ce qui me paraissait être une régression.

On avait derrière de hauts murs édifiés, deux « pavillons de force » avec un système de fermeture automatique des cellules, très proche de celui des « cages à poules » des anciennes colonies pénitentiaires.

Il faut reconnaître qu'il y avait toujours eu à Savigny, et dans des établissements privés assez souvent, un « mitard ». Le mitard était une chambre fermée, à l'écart des allées et venues fréquentes, pas toujours très éclairée, où l'on isolait, jamais pour longtemps, le « mineur » agité ou qui avait dépassé les limites pourtant assez larges, du supportable. Le nom officiel du mitard était « l'isolement ».

Tout autres étaient les pavillons de sécurité où se produisaient parfois, à partir des tentatives d'une évasion quasi-impossible, des incidents graves : éducateurs assommés à coup de tabouret, ce dont j'ai été par deux fois le témoin, et violentes bagarres entre jeunes.

Après un bon départ, Savigny semblait aller à rebours de ce qui se généralisait dans les régions, la création de petits établissements ouverts, et maîtrisables sans surcroît de discipline.

Dans un tout autre domaine, un incident survint, qui rendait plus problématique la reconnaissance officielle de la profession de thérapeute non-médecin et par extension celle de psychologue non-médecin.

Il s'agit de l'affaire CLARK-WILLIAMS dont les différents épisodes se succédèrent de 1950 à 1953. Margaret CLARK-WILLIAMS, psychanalyste américaine exerçant en France, était psychologue non-médecin. Une plainte avait été portée contre elle par les parents d'un enfant non satisfaits de la thérapie qu'elle assurait ;

Réputée bonne psycho-thérapeute, elle bénéficia d'un large appui de la part des autorités en la matière, et lors d'un premier jugement fut relaxée purement et simplement.

Les thérapeutes non-médecins se réjouirent de cette décision et entrevirent en conséquence de ce jugement, la possibilité d'une reconnaissance officielle avec droit d'exercice. Or, une telle perspective n'avait pas été envisagée par les analystes médecins. Ces derniers s'inquiétèrent et alertèrent le Conseil de l'Ordre.

A. OHAYON retrace dans le détail le récit des rebondissements et retournements de cette affaire qui revint alors en jugement. Cette fois, Mme CLARK-WILLIAMS fut condamnée à 100F d'amende et au franc symbolique au bénéfice du Conseil de l'Ordre, pour exercice illégal de la médecine.

L'inquiétude changea de camp, les péripéties de l'affaire avaient eu un large écho. Il en découlait que non seulement les thérapies mais les pratiques de la psychologie clinique par des non-médecins, dans leur ensemble, devenaient illégales. La déception était d'autant plus amère qu'à la différence de LACAN, LAGACHE, le « père spirituel » de la psychologie, sans doute pour des raisons tactiques et personnelles, n'avait pas soutenu les psychologues.

Quant au trop jeune et trop peu assuré Syndicat des Psychologues Praticiens, il avait été complètement absent des débats qui le concernait pourtant au premier chef. Fort heureusement, les effets de ce jugement s'effacèrent peu à peu et l'évolution de la situation conduisit avec le temps à une reconnaissance de facto de la psychanalyse et des thérapies par des psychologues non-médecins.

Nous n'en étions toutefois pas là lorsqu'en 1952 je décidai de changer d'orientation, après que Savigny ait eu aussi son « affaire ». En quelques mots : la psychologue faisant fonction de responsable du service de psychologie, RASSA-RIKKERS, fut un jour convoquée par le conseil de discipline de l'Éducation Surveillée.

Il lui était reproché le non-respect par elle des horaires-types de travail de tout salarié au centre. Tel était le prétexte, car la raison véritable était l'inquiétude du directeur face à ce qu'il vivait comme une excessive indépendance des psychologues.

Ces derniers firent bloc. RASSA-RICKERS pris un avocat, ce qui était tout à fait inattendu voire incongru, et sollicita pour avis sur les conditions de travail des psychologues, le témoignage de MALE et de LAGACHE.

LAGACHE prit cette fois (ainsi que MALE), nettement parti et le conseil de discipline disculpa RASSA-RICKERS mais l'alerte avait été chaude.

Une offre d'emploi dans un service de psychotechnique me parut une occasion à ne pas manquer, le salaire mensuel offert était de 400 F au lieu de 300 F environ. L'importante différence me semblait tenir au fait que la psychotechnique existait avant la guerre avec pour conséquence que la fonction de psychotechnicien, bien définie, ne se confondait avec aucune autre dans le monde du travail. Toute une organisation qui devait beaucoup à LAHY, avait déjà fait ses preuves.

En ce qui concerne les finalités, une meilleure adaptation de l'homme au travail et de l'entreprise au travailleur constituait une mission digne d'intérêt et présentait sûrement des situations très diverses d'exercice professionnel.

Me contentant d'informations superficielles et de témoignages peu objectifs, je ne voulus pas voir que l'offre alléchante, derrière le terme psychotechnicien, ne proposait rien d'autre que des postes de sélectionneurs. Il est vrai que je ne savais pas encore que le fonctionnement du service recruteur avait suscité une polémique dont le bulletin de psychologie s'était déjà fait l'écho.

Le secteur intéressé était celui de la « formation professionnelle accélérée », prise en charge par l'ANIFRMO¹⁶ laquelle offrait un stage rémunéré de 6 mois au CERP : Centre d'Études et de Recherche Psychotechniques.

Au début du stage et après sélection, un contrat de travail d'une durée minimale de 2 ans devait être signé, avec affectation dans une ville de province non préalablement désignée. En ce qui

¹⁶ ANIFRMO : Association Nationale pour la Formation Rationnelle de la Main d'œuvre.

me concerne, le sort s'arrêta **le moment venu** sur Rouen, ce qui n'était pas pour me déplaire.

Je ne tardai pourtant pas à déchanter. Je me rendis très vite compte que le climat du CERP n'était pas à la sérénité. Le service sortait d'une crise interne au cours de laquelle des psychologues cliniciens « peu rigoureux » valorisant excessivement la subjectivité, avaient, assurait-on, mis l'institution en péril. Par des allusions, on comprenait que le conflit avait eu aussi des dimensions politiques. Le centre avait à sa tête un administrateur civil pour la gestion globale et un directeur technique. Cette dernière responsabilité venait d'être confiée à Jean-Marie FAVERGE, mathématicien et statisticien qui s'appliquait à mettre bon ordre dans la maison en imposant une orientation diamétralement opposée à la précédente.

Le stage dans sa partie théorique était caractérisé par son anti-subjectivisme radical, indirectement il ne manquait pas d'intérêt cependant, du fait qu'il comportait de nombreuses visites d'entreprises et de centres d'apprentissage.

Personnellement, je découvrais des situations de travail et des milieux sociaux dont j'ignorais à peu près tout.

En poste à Rouen en 1952, mes craintes relativement à la nature de l'emploi réel, se voyaient confirmées. L'heure était à l'abattage collectif et non à la consultation individuelle. Je sélectionnais à tour de chronomètre, à Rouen et au Havre principalement, et par roulement dans des villes moins importantes, en vue de constituer des stages de formation accélérée, généralement dans le bâtiment et dans la métallurgie.

C'était un travail de robot-sélectionneur dont tout reste de sensibilité était considérée comme du bruit dans un système d'information. Une méthodologie obsessionnelle donnait lieu à l'envoi répété de directives parisiennes ne laissant place à aucune liberté d'adaptation sur le terrain. Il semble bien que le système ait espéré tirer d'une masse de données prétendument objectives, par une sorte d'analyse factorielle, des corrélations significatives entre des résultats psychométriques et des niveaux de performance dans des formations professionnelles.

On était paveur, carreleur, peintre, plombier, tourneur, dessinateur...en fonction d'un résultat global à une batterie de tests quasi-invariable d'une profession à l'autre.

Tout était défini en haut-lieu, des propos d'accueil lors des examens généralement collectifs, à

la cotation des résultats. Dans les consignes d'examen qui devaient être lues à la virgule près, les silences étaient rigoureusement chronométrés : un tiret dans le texte valant exactement une seconde d'arrêt.

L'identité du candidat, le stage demandé et les résultats obtenus, étaient codés sur place et exploités au CERP par système mécanographique. Quant à l'entretien, il devait être très bref, il était d'ailleurs fortement question de le supprimer.

Je m'étonne encore aujourd'hui qu'ait pu exister un dispositif aussi rigide et finalement aussi délirant dans un domaine d'application de la psychologie, même s'agissant de psychotechnique. Le clinicien que j'avais commencé d'être ne pouvait tenir longtemps dans une pareille fonction. Je préparais ma sortie en m'inscrivant au diplôme de psychologie appliquée, ce qui m'amenait dans un tout autre esprit, à suivre des travaux pratiques à la SNCF et chez RENAULT.

A la fin de mon engagement de 2 ans, je n'allais évidemment pas rempiler. Cependant, pour compléter ce que j'ai dit plus haut à propos du stage préalable de 6 mois au CERP, j'ai découvert dans cet emploi qu'on pouvait apprendre un métier bien au-delà de l'adolescence, ce qui n'était pas dans les idées du temps. J'ai connu de nouveaux milieux et des modes de vie qui étaient étrangers à mon expérience professionnelle : le grand chantier de reconstruction de la Normandie sinistrée, l'usine, l'univers des machines, des dangereux ponts-roulants¹⁷. Les activités portuaires, les bureaux de la main d'œuvre (l'ANPE d'aujourd'hui), les foyers de travailleurs émigrés où nous séjournions fréquemment pour économiser sur les frais de déplacement.

J'ajoute que dans la région Normande, les sélectionneurs de l'ANIFRMO participaient mensuellement à une réunion dite de « reclassement des diminués physiques » et se voyaient sollicités pour la mise en place de formations professionnelles.

Le siège parisien ayant pris du retard dans la codification des méthodes dans ce domaine, c'était une bouffée d'air frais qui entraînait par cette voie. D'autres lieux d'expérience s'ouvraient grâce pour une large part au dynamisme du secteur associatif : le monde du handicap (on commençait à employer le mot), celui des accidents ou maladies professionnelles, les centres de rééducation et de soins, y compris le sanatorium départemental et son ennui souvent mortel.

¹⁷ A titre privé, j'avais assuré une vacation dans une entreprise de grosse métallurgie où les énormes pièces usinées n'étaient déplaçables que par ponts-roulants. Ces derniers (une douzaine) avaient provoqué de nombreux accidents dont certains mortels, le problème posé était celui du choix des conducteurs de ponts.

J'ai gardé aussi le souvenir d'essais de formation professionnelle en milieu carcéral à la demande de l'administration pénitentiaire pour des groupes de relégués et de condamnés à de longues peines.

J'avais été impressionné par le monde sans espoir de la « relègue » mais je n'avais pas encore suffisamment lu Jean GENET avec la possibilité qu'offre son œuvre de découvrir des univers retranchés, infiniment repliés, secrets, et leurs logiques déconcertantes : Ainsi le rêve de CAYENNE chez les relégués dans « Notre-Dame-des-Fleurs ».

« Un décret ne permet plus le départ pour Cayenne. Les RELEGUES demeurent jusqu'à la fin de leurs jours dans les massives centrales. Abolis la chance, l'espoir de la Belle. Ils mourront dans la nostalgie de cette patrie qui est leur vraie patrie, qu'ils n'ont jamais vue et qu'on leur refuse. » Poésie et finesse psychologique insaisissables par les fiches mécanographiques !

Il ne serait pas honnête pour en finir avec l'histoire de ce faux pas, de passer sous silence qu'après d'importantes évolutions et transformations, les organisations chargées de formation professionnelle des adultes existent toujours et rendent d'incontestables services.

En témoigne entre autres Jocelyne GONDE, psychologue du travail à l'AFPA : « peu à peu, de psychotechniciens passeurs de tests, nous sommes devenus des consultants en ressources humaines... Partie de la psychométrie, l'AFPA a évolué vers une approche clinique, sociologique, mise en œuvre par des psychologues. »¹⁸

18 Sciences humaines n°19 - La psychologie aujourd'hui

5 RETOUR À LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Lorsque qu'un poste de psychologue m'est proposé au centre d'observation L'Eclaircie à Rouen en 1954, je n'hésite pas à saisir l'occasion d'un retour à la psychologie clinique.

L'offre prouve que la formule de l'observation a fait recette puisque de tels établissements existent alors dans plusieurs régions.

Techniquement, la méthode à Rouen diffère peu de celle de Savigny. Pour des considérations tenant aux problèmes du logement, dont on imagine mal aujourd'hui l'acuité surtout dans une ville sinistrée, je quitte en 1956 le poste de Rouen pour son homologue à Rennes.

L'Eclaircie à Rouen et La Prévalaye à Rennes [étaient](#)¹⁹ des établissements créés et gérés l'un et l'autre par une association répondant aux conditions de la loi de 1901. Formellement, l'ANIFRMO était aussi une association, de fait elle fonctionnait comme un prolongement du ministère du travail, si bien que je faisais seulement en 1954 l'expérience du passage du service public au secteur associatif.

Je n'ai pas de préférence à priori pour l'un ou l'autre de ces modes d'organisation et d'administration, je les considère comme complémentaires et reflétant une dynamique qui se joue constamment dans la vie sociale entre les grandes structures soucieuses d'ordre et de permanence et un tissu interstitiel moins homogène et plus mobile, où le changement est d'emblée plus facile.

Savigny était à l'origine en tant que lieu d'expérience, assez proche dans l'esprit du secteur associatif, avec cette différence que les moyens matériels n'y manquaient pas. Dans les mêmes années, les associations du secteur social spécialisé et médico-social, connaissaient souvent des conditions d'existence héroïques.

En 1956, le centre de la Prévalaye était encore cantonné exclusivement dans des baraques dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles manquaient de confort, les hivers y étaient très durs, les

19 (barré : sont)

canalisations²⁰ gelaient et il fallait parfois casser la glace dans les lavabos. En contrepartie, la liberté d'initiative y était très grande.

Toutefois, plus importante que les conditions matérielles était l'empreinte de l'histoire. A Savigny, malgré la volonté de la majorité des acteurs, la marque de la pénitencière ne s'effaçait que lentement.

A Rouen et dans les autres régions, l'influence dominante était celle des mouvements de jeunesse et du scoutisme, Henri JOUBREL²¹, l'une des figures marquantes de ce secteur, avocat de formation, était Commissaire national des Éclaireurs de France.

Influence qui se confondait souvent (pas toujours), avec celle découlant des convictions religieuses des principaux fondateurs d'associations ou d'établissements.

Cette part d'histoire mériterait de plus amples développements, elle aurait pu se manifester sous la forme d'un conflit public/privé, Laïc / confessionnel.

Assurer que rien de cet ordre n'a eu lieu serait passer vite sur la question. Sans être trop arrangeant, je crois pouvoir dire cependant que les actions sur le terrain n'en ont guère subi de contre coup. Le conflit est resté latent, non masqué mais ressenti comme non actuel.

La raison essentielle résidait dans le fait que la tâche était immense. Il y avait de la place pour tout le monde. La nécessité de créer des équipements nouveaux et de professionnaliser les bénévoles constituait un puissant vecteur d'entraînement général vers les objectifs à atteindre. Il me semble que dans l'action sociale spécialisée, il s'est perdu relativement peu d'énergie en querelles idéologiques.

Les deux grandes appartenances, public et associatif, disposaient d'un espace propre, s'y cantonnaient pour l'essentiel, mais se rencontraient et pouvaient échanger des services.

20 (barré : tuyaux)

21 Henri JOUBREL – AIEJI (Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés) – 1985.

Ce sont généralement les militants de la première heure qui sont devenus les acteurs de la mise en place du dispositif rénové. Jacques GUYOMARC'H à Rennes, Paul LELIEVRE successeur de Georges BESSIS à Ker-Goat, Jean PLAQUEVENT à Toulouse, Claude KOHLER à Lyon, Robert LAFON à Montpellier, René MAYER à Provins, Jean PETILLOT à Rouen et d'autres encore. Sans oublier les organisations mises en place par l'Education nouvelle²².

En quelques années, sur l'ensemble du territoire s'étend un équipement transformant complètement les conditions d'accueil des jeunes en difficulté, dans un mouvement où la différenciation des services va de pair avec leur développement.

En même temps, on commence à douter du rôle formateur de la pension traditionnelle. Même dans les lycées et collèges, la pratique du placement en internat est remise en question, structure anachronique d'enfermement aurait pu dire FOUCAULT²³. Dans l'action sociale spécialisée, de longs séjours en internat paraissent inutiles et parfois nuisibles. Les expériences d'observation et d'éducation en milieu ouvert se multiplient.

Du côté des sciences humaines, l'enseignement universitaire se décentralise et se diversifie. La licence de psychologie se prépare dans toutes les universités.

La psychologie sociale et la sociologie deviennent des disciplines à part entière. Les résistances à la psychanalyse diminuent et cette dernière fait une véritable percée dans les années 60.

La dynamique de groupe et le psychodrame commencent à susciter l'intérêt, ce qui me conduit à organiser avec Roland DORON des stages d'initiation à Dinard en 1957, après que j'aie suivi moi-même une session sous la direction de Didier ANZIEU.

Les professions qui vont être regroupées sous la désignation de « Travailleurs Sociaux » se forment et font valoir leur spécialisation. Chez les assistants de service social, le case-Work (méthode des cas) et la psychologie de l'aide occupent une grande place dans le programme des cours et dans la pratique. La non-directivité, concept-clé de la théorie de ROGERS commence à orienter les pratiques.

La non-directivité s'attache à rendre sa liberté à un usager, en considérant que la prise en charge ou la prise en main comme on le dit volontiers, comportent des formes de mise en dépendance qui s'ignorent.

22 Cf. CAPUL et LEMAY p.42 et suivantes.

23 Il est question aujourd'hui d'une réutilisation de l'internat dans les lycées et collèges mais dans des conditions évidemment bien différentes.

La non-directivité permet au « client » de clarifier ses sentiments qui lui sont renvoyés comme dans un miroir. C'est en s'assumant personnellement que le client peut devenir libre et responsable.

La thérapie « centrée sur le client » de ROGERS constituera une référence importante pendant quelques années dans le travail social. En raison de son rousseauisme, son prestige ne sera pas durable. Cependant elle laissera la marque de son passage dans son action de mise en évidence des manipulations inconscientes opérées de bonne foi par certaines formes de prise en charge.

L'affirmation des différentes professions dans le domaine de l'action sociale spécialisée s'accompagne d'un effort dans le sens du décloisonnement des secteurs et de l'intercommunication. Nul n'a la science infuse rappelle-t-on, surtout quand il s'agit de la vie humaine. Des concepts nouveaux apparaissent : la pluridisciplinarité et le travail en équipe. La pratique des examens rapides sur le modèle de l'expertise et dans la forme de la consultation psychiatrique traditionnelle est fortement remise en question.

Le regroupement des points de vue et la confrontation des données au sein d'une équipe faiblement hiérarchisée deviennent des garanties en matière de diagnostic ou d'évaluation. L'incontestable progrès dû à ce mode de travail en groupe n'exclura cependant pas comme dérive possible la mythification d'une Équipe devenant objet en soi et consacrant à son propre fonctionnement une grande partie de son énergie.

J'avais fait en 1957, la connaissance d'un jeune médecin-psychiatre, Michel LEMAY qui avait en tant qu'éducateur suivi des stages de vacances au centre de la Prévalaye à Rennes ainsi que dans des établissements accueillant des jeunes difficiles ou délinquants aux USA et au Canada.

Dans les échanges que j'avais eus avec lui, je m'étais vite rendu compte que par sa formation, les expériences qu'il avait faites et son mode d'approche de la psychopathologie, M. LEMAY représentait dans la région une nouvelle génération de psychiatres, différente de celle, très organiciste qui l'avait précédée et qui occupait encore la presque totalité des postes.

La vacation de psychiatrie à la Prévalaye venant à se trouver libre, je n'eus pas de peine à convaincre J. GUYOMARC'H, le directeur du centre, d'obtenir du CREAI²⁴, l'association gestionnaire, qu'un poste à temps plein soit proposé à M. LEMAY, ce qui eut lieu effectivement.

Le temps consacré aux jeunes et aux échanges avec l'ensemble du personnel augmentait alors sans commune mesure avec ce qui précédait et les méthodes changeaient radicalement. Psychologue au centre, je retrouvais personnellement des possibilités d'échanges et de coopération que j'avais connues à Savigny et à Rouen.

Pour cette raison même, ce n'est pas de l'observation à la Prévalaye dont il sera question dans les lignes qui suivent, mais d'un élargissement et d'un début de différenciation des activités du centre.

L'expérience montrait qu'il fallait autant que possible intervenir en amont de l'observation et créer des modalités moins systématiques, moins lourdes et plus ouvertes d'analyse des difficultés d'adaptation des jeunes.

Compte tenu des positions que nous avions prises sur ces questions, M.LEMAY et moi-même fûmes sollicités pour assurer les consultations médico-psychologiques d'un centre d'action éducative en milieu ouvert qu'une association avait installé en centre ville à Rennes.

Parallèlement, quelques consultations à la demande de familles, le plus souvent sur le conseil de services sociaux eurent lieu au siège du CREAI, c'est à dire en centre ville également.

Assez vite le nombre des demandes de cette provenance s'accrut au point de nécessiter pour y répondre une organisation spécifique, le CREAI mit deux pièces à la disposition exclusive de ce nouveau service.

La diversité des situations et la volonté de dépasser le stade de l'analyse pour assurer le traitement ou les différentes formes d'aide, inspirèrent le projet d'une « Maison de l'Enfance ». Il était prévu que celle-ci comprendrait un CMPP (centre médico-psycho-pédagogique), un hôpital de jour, un service de rééducation pour enfants dyslexiques, un service éducatif, des clubs et activités extra-scolaires.

Pour l'étude du projet, nous obtînmes le concours de Mme VERNET, assistante sociale formée au case-work et de Michel DARTIGUENAVE, éducateur, qui envisageait une formation complémentaire en sociologie.

²⁴ Note Daniel Dupied : En fait par la FBSEA (Fédération Bretonne des Sauvegardes de l'Enfance et de l'Adolescence) à l'époque de son recrutement. En 1964 la FBSEA deviendra CREAI (Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées).

Assez vite, après la présentation du rapport final, il fallut se rendre à l'évidence : les possibilités de financement n'étaient pas à la hauteur du projet élaboré. Malgré l'accueil favorable qui lui était réservé par le CREAI et par les autorités de tutelle, il devint nécessaire de repenser le dispositif sur des bases plus raisonnables en l'organisant essentiellement autour du CMPP.

Mais avant de [revenir sur](#)²⁵ ce projet, je voudrais évoquer des initiatives prises dans une autre direction, bien que s'inscrivant dans le même contexte et inspirées par la même philosophie.

Sollicités par Mme LEFEUVRE, directrice de service social, nous en vîmes, M. LEMAY et moi-même à prendre une part active dans l'organisation de sessions de formation en cours d'emploi, sur des questions de psychologie du développement et de psychologie de l'aide.

Il nous parut alors opportun de transposer cette forme d'action dans un domaine voisin : celui des institutions recevant des enfants orphelins, abandonnés ou en difficultés.

Un premier groupe se constitua très vite réunissant surtout des directeurs d'établissements et des éducateurs-chefs, à raison d'une journée de travail par mois ; en faisaient partie deux religieuses de l'Institution Saint-Cyr de Rennes, recevant des jeunes filles, et plusieurs religieuses responsables d'orphelinats.

D'une manière générale, les grandes étapes du développement psychologique selon FREUD, WALLON, PIAGET, sujets neufs, passaient très bien. Mais certains thèmes avaient un impact particulièrement fort avec un effet d'entraînement de l'ensemble : je veux parler des carences affectives, de l'hospitalisme et de l'abandonnisme. On se représente mal aujourd'hui le retentissement de ces études lorsqu'elles furent diffusées, celles de SPITZ tout spécialement.

Psychologue, psychiatre et psychanalyste, SPITZ avait étudié aux USA le développement psycho-affectif du jeune enfant, tout particulièrement sous l'angle de la relation à la mère, mettant en évidence de manière saisissante les effets négatifs d'une absence ou d'une mauvaise qualité de cette relation, même dans des collectivités parfaites du point de vue de l'hygiène.

On peut considérer qu'indirectement ses travaux ont été pour beaucoup dans la disparition des orphelinats en France et dans la création des pouponnières et des crèches modernes ; SPITZ a ouvert

25 (barré : ~~reprendre~~)

une voie dans laquelle en France Françoise DOLTO devait exceller.

Les questions traitées par SPITZ portaient en elles-mêmes une lourde charge émotionnelle, en outre la manière de concrétiser les expériences et de visualiser les observations était nouvelle et efficace. Les USA par le « case-work », montrèrent les possibilités d'un enseignement par le film et par l'exposé de cas concrets. Il se constitua des « casothèques » susceptibles de fournir sur de nombreux thèmes des possibilités d'analyse dynamique au sein de petits groupes.

C'est dans ce contexte, qui pour l'essentiel n'était pas propre à la région Bretagne, que le CREAI²⁶ mit en place deux établissements : l'école d'éducateurs dont P. LELIEVRE prit la direction, et le COEMP : centre d'orientation éducatrice médico-psychologique sur lequel je reviendrai plus longuement.

Auparavant je dois consacrer quelques lignes à une autre activité qui a été fortement caractéristique de l'essor du secteur associatif à partir des années 1950-60, il s'agit de la sélection des travailleurs sociaux.

Il avait été constaté dans les centres spécialisés, que l'embauche à partir d'un entretien unique au cours duquel le candidat éducateur affirmait avec une forte émotion son désir très idéalisé d'aider des jeunes en difficulté « à reprendre confiance dans la vie », conduisait à un pourcentage élevé d'échecs.

Des arrêts prématurés de stages avaient au sein des établissements des effets négatifs.

Ce fait ajouté à la nécessité d'organiser des formations professionnelles là où le bénévolat ne pouvait plus suffire à la tâche, incitait à soumettre les nouvelles candidatures à un examen de sélection.

Au début la formule était relativement simple : quelques tests et deux entretiens, l'un avec le directeur ou un personne désignée par lui, l'autre avec le psychologue.

Par la suite, en s'étendant géographiquement, le système est devenu plus complexe et plus lourd. Des commissions ad hoc se sont mises en place. En plus des tests ont été imposés par exemple des jeux de rôle, ou bien encore, épreuve très redoutée, une prise de contact du candidat avec un petit groupe de jeunes.

²⁶ Note Daniel Dupied : la Fédération Bretonne des Sauvegarde Enfance et Adolescence devient CREAI en 1964

D'autres "mises en situation" ont été inventées suivant l'imagination des différentes commissions. Par roulement pendant ces épreuves, les candidats devaient avoir un entretien avec un directeur, un psychologue, un psychiatre, un éducateur, un enseignant...

Puis [on en est venu à](#)²⁷ organiser des sessions de plusieurs jours avec hébergement sur place, l'attitude du candidat étant observée pendant la totalité du séjour.

Le système a pris d'avantage d'ampleur encore en distinguant une pré-sélection pour admission à un stage d'essai et une sélection préalable à une formation. Dans un cas comme dans l'autre, l'appréciation des résultats était longue et minutieuse et les discussions animées surtout lorsqu'il y avait hésitation entre l'admission et le rejet.

Il n'y a pas eu à ma connaissance d'évaluation objective des résultats de ce mode de sélection au cours de cette période. Il était considéré comme positif dans l'ensemble du fait que peu de candidats échouaient au cours de la formation. Mais du côté des éliminations ne parvenaient pas ou peu d'informations, si bien que le système avait sa face cachée.

Lourd, intimidant, sévère, le dispositif pouvait être déséquilibré dans le sens du rejet. Mis en place dans les années de plein emploi, il s'auto-justifiait alors en admettant la possibilité pour un candidat après un échec, de tenter sa chance dans une autre région.

D'un autre point de vue, la sélection devenue une véritable institution, avait des effets bénéfiques non recherchés. Elle exigeait le concours de nombreux personnels en place dans les établissements et un calendrier serré de réunions. Elle tissait de ce fait un réseau de rencontres, d'échanges, de communication et de compréhension entre des professions qui se connaissaient mal, en particulier les « psy » et les acteurs de terrain.

Historiquement elle a contribué pour une part non négligeable à créer une pensée, un langage et un certain consensus dans le domaine de l'éducation spécialisée.

27 (barré : ~~il a fallu~~)

6 LE CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

Adolphe MEYER et BEERS²⁸ mettent en place dans les années 1920/30 aux USA, un mouvement de « guidance » infantile ainsi que des cures ambulatoires. La cure ambulatoire est l'activité d'un service qui, au lieu de recourir au placement reçoit des enfants pour des thérapies ou des rééducations au cours de séances de l'ordre de la fraction de journée.

Les initiatives de MEYER et de BEERS sont d'inspiration à la fois freudienne et psychosociale.

En Europe, ce sont les Pays Bas qui s'inscrivent les premiers dans ce mouvement. En 1958 paraît, rédigée par BUCKLE et LEBOVICI une monographie de l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, rapportant les travaux d'un colloque qui a eu lieu à Lausanne sur l'évolution des centres de guidance infantile. L'essentiel de ce qui deviendra le Centre médico-psycho-pédagogique se dessine déjà dans ce document qui constituera une référence de base pour la suite du mouvement.

Malgré son retard, la France de son côté n'est pas restée inactive, ses premières réalisations remontent à 1946, avec la création sous l'impulsion de LAGACHE (encore lui) d'un CPP à Strasbourg, c'est à dire d'un centre psycho-pédagogique.

Le directeur médical de ce CPP est Mme FAVEZ-BOUTONNIER médecin et professeur de psychologie, le directeur pédagogique en est le professeur Maurice DEBESSE (psychologie pédagogique).

Dans le même temps, l'Académie de Paris se dote d'un CPP installé dans les locaux du lycée Claude BERNARD. L'équipe de base est composée de quatre psychanalystes A. BERCE, J. FAVEZ-BOUTONNIER, F. DOLTO, G. MAUCO, tous médecins à l'exception de G. MAUCO professeur de lettres.

Pour bien marquer l'approche psychanalytique, l'appellation psycho-pédagogique est préférée à celle de médico-pédagogique. Les liens avec les établissements d'enseignement sont étroits. Des personnels sont détachés par l'Académie et des locaux mis à la disposition du CPP plus connu sous le nom de Centre Claude Bernard, une association se crée dont le premier président est H. WALLON.

²⁸ Cf Jacques CHABANIER - Edit. Le Centurion - 1988 Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique. Son histoire, ses pratiques, ses valeurs.

Un autre événement important est la création de l'Institut CLAPAREDE à Paris en 1949. Dans l'ensemble, la stratégie de mise en place est à peu près la même ; s'y rattachent les noms de G. HEUYER, de H. SAUGUET, de S. LÉBOVICI.

L'organisation est elle aussi très proche de celle des CPP, cependant la dénomination change, elle est ici : centre médico-psychologique, CMP.

Sans en exagérer l'importance, il faut voir dans cette différence d'appellation des deux types de création, l'expression de deux philosophies, de deux orientations, l'une para-pédagogique avec le CPP, l'autre médicale avec le CMP.

Mais on ne fait rien de durable pratiquement, sans moyens financiers. Or, pour les CPP comme pour les CMP, le financement des activités est insuffisant et aléatoire, fort heureusement la Sécurité Sociale a déjà été créée, c'est de ce côté que viendra la solution pour l'essentiel.

A remarquer qu'on a trop tendance à sous-estimer dans ce type d'historique, ce qui n'est considéré que de l'ordre de l'intendance. C'est pourtant autour des conditions de financement que les deux courants se rencontrent pour donner lieu à la rédaction de deux textes officiels fondateurs.

- 1 Le décret du 18 février 1963, définissant les « Conditions techniques d'agrément des Centres Médico-psycho-pédagogiques de cure ambulatoire. »
- 2 La circulaire du 16 avril 1964, « relative aux modalités de financement des Centres Médico-psycho-pédagogiques ».

Le décret du 18 février 1963 donne dans son article 1er, une définition des CMPP et en précise les objectifs :

« Les Centres Médico-psycho-pédagogiques pratiquent le diagnostic et le traitement des enfants inadaptés mentaux dont l'inadaptation est liée à des troubles neuro-psychiques ou à des troubles du comportement susceptibles d'une thérapeutique médicale, d'une rééducation psychothérapique ou psychopédagogique sous contrôle médical.

Le diagnostic et le traitement sont effectués en consultations ambulatoires sans hospitalisation du malade. Ils sont toujours mis en œuvre par une équipe composée de

médecins, d'auxiliaires médicaux, de psychologues, d'assistantes sociales et autant que de besoin de pédagogues et de rééducateurs.

Ils ont pour but de réadapter l'enfant en le maintenant dans son milieu familial, scolaire ou professionnel et social.

Le traitement comprend une action sur la famille qui peut recevoir au centre toutes les indications nécessaires à la réadaptation de l'enfant et éventuellement toutes les thérapeutiques lorsque, dans l'intérêt de l'enfant, elles ne peuvent être dispensées ailleurs.

Les soins s'étendent à la post-cure. »

Sur le fond, la définition du CMPP et l'énoncé de ses objectifs donnent la mesure des évolutions qui se sont produites dans la compréhension de la psychologie de l'enfant au sein de sa famille.

On peut remarquer que ces textes officiels sont les premiers en France à nommer le psychanalyste parmi les thérapeutes.

Quant au psychologue, il est également nommément reconnu, il en sera de même lors de la rédaction des conventions collectives du secteur de l'enfance inadaptée.

Il serait trop long de présenter ici la structure et le fonctionnement du CMPP tel qu'il est défini par les textes. On peut si on le souhaite se reporter à l'ouvrage de J. CHABANIER, édité en 1988 après que les CMPP se soient multipliés, ouvrage qui développe ces questions en particulier dans la partie : Regards cliniques sur le CMPP. Il faut d'ailleurs considérer ce livre comme un rapport d'étape détaillé de l'activité de l'ANCMPP (Association Nationale des CMPP), rapport d'étape confié à plusieurs membres de l'association²⁹ après des années de réunions régulières consacrées à des échanges d'informations à des débats, à des journées d'études et des sessions de formation.

Ainsi que je l'ai indiqué antérieurement, le CMPP dont nous assurions, M.LEMAY et moi-même la direction conjointe, avait pris le nom de C.O.E.M.P, dénomination obtenue par contraction de : « Centre d'orientation éducative » et de « Centre médico- psycho-pédagogique ».

²⁹ ETIENNE-HENRI CHARAMON - GEROGES MALO - YANN MALEFANT - THERESE TREMBLAIS-DUPRE, MARIE-THERESE VALLA-LEQUEUX

L'explication de cette dénomination se trouve dans le fait que la première habilitation avait été accordée par le ministère de la Justice, dès 1964, ministère qui créait de son côté des Centres d'orientation Éducative. La seconde habilitation était signée par la DASS en 1965.

Sur le fond, l'appellation C.O.E.M.P traduisait l'intention du centre d'offrir un large éventail de possibilités aux jeunes et aux familles qui s'adressaient à lui. Le C.O.E.M.P, outre l'équipement propre au CMPP, se dotait d'un service éducatif en milieu ouvert et intégrait dans sa structure un service de « rééducation de dyslexiques », lequel avait déjà été ouvert par le CREAI plusieurs années auparavant.

La première habilitation ne devait pas être utilisée longtemps. En effet, la volonté du centre de s'ouvrir à tous rencontrait des limites. Il n'était pas sans problème de voir dans la salle d'attente du C.O.E.M.P, par exemple un grand adolescent encadré par deux gendarmes et une famille accompagnant un très jeune enfant sur sa propre demande.

De fait il y avait deux groupes d'utilisateurs sociologiquement trop différenciés pour une même institution.

Dans l'esprit des promoteurs que les textes officiels n'ont pas trahi, les CMPP devaient rester des organisations très souples. De fait, ce sont des établissements qui ont toujours eu le souci de leur ouverture et qui ont gardé comme question sensible la problématique du sens de leur action. Nés d'une évolution sociale et culturelle, ils ont émergé dans un espace interstitiel entre la famille, l'école, les organismes de santé, les services sociaux, etc.

Ils se plaisaient à se considérer eux-mêmes comme des « institutions-carrefours ». En ce qui concerne le C.O.E.M.P de la rue Brizeux à Rennes, outre les activités déjà mentionnées et en dehors du temps qui devait être consacré à ces dernières, le centre a été un lieu de formation au psychodrame, sous la direction d'A. ANCELIN-SCHUTENBERGER, à la P.R.L (pédagogie relationnelle du langage) avec C. CHASSAGNY, à des rééducations spécifiques de l'amblyopie.

Il a très tôt mis en place un groupe de thérapie familiale, des ateliers d'expression et de psycho-motricité. Il a tenu à rester en permanence un lieu de stage pour des étudiants de plusieurs disciplines du secteur médico-social et à faciliter des supervisions pour les praticiens des différentes spécialités.

En ce qui me concerne, je partageais mon temps en deux parties égales, l'une consacrée aux tâches de direction, l'autre aux fonctions, successivement de psychologue et de psychothérapeute.

J'avais commencé une analyse quelques années avant l'ouverture officielle du centre, analyse didactique suivant une modalité propre à l'époque, c'est à dire après un entretien avec quatre didacticiens. Je ne me leurrerais pas trop sur les supposées raisons professionnelles particulières à l'analyse didactique. Je me connaissais d'autres motivations plus authentiques.

Ces motivations qui s'étaient précisées lorsque j'étais à Savigny, avaient été mises en latence pendant l'expérience psychotechnique et réaffirmées avec le retour à la clinique.

Mais entre-temps, j'avais quitté Paris et l'obligation de passer deux jours par semaine dans la capitale m'avait posé de sérieux problèmes d'organisation et de gestion de mes propres finances, problèmes pour la solution desquels il m'avait fallu du temps.

En tant que thérapeute et même en tant que psychologue, ma référence fondamentale a toujours été la psychanalyse, l'inconscient étant de l'ordre du fait et non de l'hypothèse. Mais le CMPP à moins de s'identifier exclusivement à un groupe de thérapeutes et de ne plus être en conformité avec sa convention d'habilitation, a des objectifs plus larges, différents niveaux de demandes et plusieurs modalités possibles de suite à donner, y compris dans le domaine des thérapies.

Si l'on ajoute à cette pluralité d'action, les débats d'écoles, cela fait beaucoup de thèmes pour des groupes internes de travail, de ce point de vue le CMPP entretient lui-même son animation et en quelque sorte une formation permanente obligée, non sans traverser des moments de tension. Pour les années où je peux en témoigner, cela s'est vérifié me semble-t-il au centre de la Rue Brizeux à Rennes, lequel a aussi répercuté une crise extérieure, celle de mai 68.

Le centre n'a pas joué un rôle actif, en mai 1968, il ne s'est pas non plus rendu sourd à ce qui tentait alors de s'exprimer. Je ne me sens pas autorisé à parler pour l'ensemble du service. J'ai pour mon compte, la conviction qu'il s'est produit à ce moment un phénomène culturel important, dans un élan vers une plus grande mobilité des structures sociales et une plus grande ouverture des mentalités. Il est regrettable qu'on mette partialement l'accent aujourd'hui sur un seul aspect, le prétendu côté ludique et gratuit, « du psychodrame de 68 ».

En 1973, M.LEMAY quitte la France pour le Canada où il est titulaire d'une chaire de psychiatrie. Son remplacement est assuré dans les meilleures conditions par le docteur Marylène PONY, médecin psychiatre.

Le Dr PONY connaît bien le centre pour en faire partie depuis plusieurs années.

En ce qui me concerne, mon ancienneté me le permettant, j'opte en 1983 pour la formule de départ en préretraite dans le cadre des contrats de solidarité de l'époque ; et je peux faire le même commentaire que précédemment relativement à mon remplacement par Lucien COUDRIN.

J'ai passé la moitié de ma vie professionnelle dans ce service que j'ai toujours trouvé à la fois rigoureux, ouvert, dynamique et dont je n'évoque pas sans émotion une partie de l'histoire.

Cela n'exclut pas que je me sois posé là comme ailleurs, au-delà des questions de méthodologie, des problèmes relatifs à la légitimité des initiatives, au sens des actions engagées, à l'orientation philosophique et à la portée politique du fonctionnement des institutions de ce type.

J'ai toujours trouvé intéressant le concept de recherche-action.

Dans la situation du praticien disposant de peu de temps pour la réflexion, l'information et l'évaluation de sa propre activité, l'objectif recherche-action a une valeur stimulante, déontologique et même éthique, plus sans doute que de réelle contribution à la recherche.

C'est en ce sens que j'ai souhaité préparer un doctorat de 3ème cycle, alors que rien ne m'y obligeait et que je n'en attendais guère de retombées en matière de statut professionnel. Sur ce dernier point, la suite ne m'a pas démenti, car rien dans la convention collective des psychologues, du moins dans une lecture restrictive, ne correspondait à cette situation.

En 1972, j'étais autorisé à travailler sur le thème suivant : « Interrogation sur la condition actuelle du troisième âge. Propositions en matière d'animation et de gestion des institutions pour personnes âgées ».

Il y avait plusieurs raisons à ce choix. Quelques années après [notre travail auprès](#) des institutions recevant des enfants et des adolescents, nous étions M. LEMAY et moi-même, sollicités pour une participation à des sessions de formation, par des associations gérant des maisons de retraite ou des foyers d'hébergement des régions Bretagne et Pays de la Loire.

En ce qui me concerne, je découvrais une réalité que je ne soupçonnais pas. Les médias faisaient bien ici et là état de situations scandaleuses dans de véritables « mouiroirs ». Mais ces situations semblaient exceptionnelles.

De fait en dehors de quelques cas de gestion malhonnête, c'était le dispositif d'ensemble d'accueil et de soins aux personnes âgées isolées ou démunies qui était resté archaïque par désintérêt et oubli de la part de la société civile.

D'une manière générale, les établissements avaient leur logique de fonctionnement à partir d'une certaine image de la personne âgée : celle du vieillard-enfant à retirer du monde des adultes et de ses dangers.

Avec les meilleures intentions du monde, des hommes et des femmes, pas toujours très âgés, étaient pris en charge dans une optique essentiellement sanitaire et d'assistance.

Certaines organisations séparaient les couples quand ils existaient encore, les plaçant dans des sections, voire dans des établissements différents. Les admissions comportaient assez souvent comme condition, pour une question de place disait-on, que les derniers meubles soient vendus. Une discipline de vie collective était imposée aux pensionnaires avec des heures de visite et de sortie chichement accordées.

Des « petits vieux » ne pouvant plus subvenir à leurs besoins se voyaient ainsi charitablement retirés de la vie sociale et insérés par la force des choses dans un mode d'existence proche de l'orphelinat.

Il y avait tout un travail de fond à entreprendre. On avait découvert l'enfance et l'adolescence. On disposait de connaissances sur les stades du développement de la personnalité mais il faut bien admettre que la psychologie génétique n'avait plus rien à apporter après l'entrée dans l'âge adulte, sauf l'idée faussement accréditée par les tests qu'à une « détérioration mentale normale » sensible dès la fin de la croissance psychologique, s'ajoutait fréquemment l'âge avançant, une « détérioration mentale pathologique ».

A cette neuro-psychologie d'un naufrage annoncé, s'ajoutaient les effets de transformations sociologiques importantes. La famille qui avait évolué était devenue « nucléaire » et la génération des grands-parents, isolée, avait perdu de son pouvoir et de son prestige.

La création du 3^{ème} âge, puis du 4^{ème}, critiquable à bien des points de vue, n'en était pas moins un changement de perspective : l'expression d'une volonté de reconsidération de « l'échelle des âges ».

Et puisqu'on avait déplacé l'orphelinat du début à la fin de la vie, on pouvait bien sur le terrain se servir des travaux de SPITZ pour commencer à ébranler des certitudes.

Dans une autre philosophie, on pouvait comprendre que lorsque la réserve d'avenir diminue, celle des devenirs peut se maintenir et même s'enrichir.

Globalement, les sessions auxquelles nous avons participées, M.LEMAY et moi-même, étaient intéressantes et encourageantes.

La suite peut surprendre. Malgré la motivation qui était la mienne, j'ai abandonné mon projet de thèse sur ce sujet.

Pour des questions de temps. En effet, à moins de ne faire que des analyses de textes, il me fallait procéder à des observations, à des enquêtes dans les services, rencontrer les professionnels du secteur et surtout les personnes accueillies.

J'avais pris des dispositions dans ce sens. Mais trop accaparé par mes propres obligations professionnelles, j'ai dû à regret abandonner mon étude peu après sa mise en chantier.

Plusieurs années plus tard, j'ai récidivé et me suis inscrit pour un nouveau sujet de thèse dans des conditions de faisabilité plus réalistes.

Soit à l'université de Haute-Bretagne, Rennes II, sous la direction du professeur Michel BOUET.

« La place réservée respectivement aux facteurs individuels et sociaux dans la pratique des Centres Médico-psycho-pédagogiques ».

Mon hypothèse était que le corps de doctrine faisant référence dans la majorité des centres n'identifiant les « sujets » que du point de vue de leur stricte individualité, réduisait la compréhension qu'on pouvait avoir de leur mode d'existence et des problèmes qu'ils rencontraient.

Partant de ce constat, je cherchais à refaire le point, d'une part sur le processus d'individuation du niveau physico-biologique au niveau culturel, en soulignant l'importance des états pré-individuels entrants dans l'identification de la personnalité, et d'autre part sur la situation de l'individu constitué dans son milieu naturel social et familial.

Il me semblait que le système des relations renvoyait non seulement à une « intersubjectivité » pensée essentiellement dans l'espace familial, mais plus fondamentalement à une trans-individualité. C'est-à-dire à des organisations complexes, des « blocs d'existence » où s'articulent³⁰ et s'agencent des phénomènes pré-symboliques et des systèmes de significations.

C'est dans cette perspective que je relatais quelques expériences prises dans ma pratique de psychothérapeute, à travers lesquelles je cherchais à faire valoir une écoute plus large et partiellement différente de celle qui avait cours. Parallèlement, je proposais une diversification des modes d'analyse et des réponses apportées aux demandes des enfants et des parents.

30 (barré : s'entrelacent)

entretien. Ma hypothèse était que le corps de doctrine faisant référence dans
ajouté des conches, en identifiant les "sujets" que du point de vue de leur stricte médi-
té, réduisant la compréhension qu'on pouvait avoir de leur mode d'existence et
d'élites qui ils rencontraient.
Partant de ce constat, je cherchais à refaire le pont, d'une part sur le processus
indication d'un niveau physico-biologique au niveau culturel, en soulignant l'impor-
des états pré-individuels entrant dans l'édification de la personnalité, et d'autre part
situation de l'individu constitué dans son milieu naturel social et familial.
ne semblait que le système des relations renvoyait non seulement à une "intersubjectivité"
essentiellement dans l'espace familial, mais plus fondamentalement dans une trans-
individualité. C'est-à-dire dans des organisations complexes, des "blocs d'existence" où se struc-
- s'articulent et s'ajacent des phénomènes pré-symboliques et des systèmes de signi-
-
est dans cette perspective que je relatais quelques expériences prises dans ma pra-
de psychothérapeute, à travers lesquelles je cherchais à faire valoir une écoute plus
et particulièrement différente de celle qui avait cours, ^{je propose} parallèlement une diversification
des d'analyse et des réponses ~~sur~~ appliquées aux demandes des enfants et des parents.

ANNEXES

Annexe n°1 - « QUESTIONS D'ORAL DU CERTIFICAT DE PSYCHOLOGIE, année 1948.

I. COURANTS, DOCTRINES, ECOLES

1. Définition de la psychologie.
2. La psychologie expérimentale.
3. La psycho-physique.
4. La psychotechnique.
5. La psychologie pathologique.
6. La psychologie du comportement.
7. La psychanalyse.
8. La psychologie génétique.
9. La psychologie de l'enfant.
10. L'étude psychologique des animaux, sa portée.
11. La psychologie collective.
12. La psychologie différentielle.
13. La caractérologie.
14. Psychologie et phénoménologie.
15. La psychologie de la forme.
16. L'associatisme.

II. LES MÉTHODES ET CONCEPTS FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOLOGIE

17. Psychologie et techniques historiques ; le témoignage.
18. La méthode clinique en psychologie.
19. Formes et procédés de la méthode expérimentale en psychologie.
20. La quantité et la mesure en psychologie.
21. La méthode des tests.
22. Conscience et expérience vécue.
23. Rôle et signification de la conscience.
24. La réflexion (et l'introspection)
25. Connaissance de soi et psychologie scientifique.
26. La connaissance d'autrui.
27. Les phénomènes d'expression.
28. La notion de conduite.
29. Situation et réaction.
30. L'explication fonctionnelle en psychologie.
31. La notion de "mentalité".

III. PSYCHOLOGIE MOLAIRE

32. Définition de la personnalité et des concepts connexes (caractère, tempérament, constitution).
33. L'hérédité psychologique.
34. Influence de l'âge sur la personnalité et la conduite.
35. Influence du milieu et des circonstances sur la personnalité et la conduite.
36. Le moi.
37. La conscience et la représentation du corps propre.
38. La notion d'inconscient.
39. Les intérêts et les croyances.
40. Motivation de la conduite (défense, satisfaction, expression).
41. Les tendances et leur évolution.
42. Classification des tendances.
43. Facteurs de la conduite : maturation et apprentissage.
44. La notion d'instinct.

45. La notion de tropisme.
46. Les réactions conditionnelles et l'explication réflexologique de la conduite, sa valeur.
47. La conduite d'essais et erreurs.
48. La notion d'habitude.
49. Formation des habitudes.
50. Classification des habitudes.
51. Caractères descriptifs de l'acte intelligent.
52. Théories sur l'existence et la nature de l'intelligence.
53. Conduites d'assimilation et conduite d'accommodation.
54. Les conduites symboliques. Leur place et leur rôle dans l'adaptation.
55. Le sommeil et la veille.
56. Le rêve.
57. L'effort et la fatigue.
58. L'attention.
59. L'activité volontaire.
60. Rapports de l'acte et de la personne : impulsion, contrôle, inhibition.

IV. PSYCHOLOGIE SEGMENTAIRE.

61. Le plaisir.
62. La douleur.
63. Les émotions.
64. Rôle des émotions dans la conduite et l'adaptation.
65. Caractères généraux et classification des perceptions.
66. Conditions physiques et physiologiques des perceptions.
67. Les touches et les sensibilités cutanées.
68. La posture et l'équilibre.
69. L'audition.
70. La vision.
71. Les réflexes.
72. Le réflexe conditionnel.
73. Les habitudes motrices.
74. Le mouvement volontaire.
75. La mémoire et le souvenir.
76. L'évolution des souvenirs : l'oubli.
77. L'association des idées.
78. L'image mentale.
79. L'invention.
80. La pensée avant le langage.
81. La pensée et son expression verbale.
82. La compréhension verbale.
83. La parole intérieure.
84. Expérience matérielle, expérience mentale, expérience logique.
85. Le concept.
86. Le jugement.
87. Le raisonnement.
88. La perception et l'espace.
89. La perception du temps et de l'orientation temporelle.
90. L'objet.

Annexe 2

Les CMPP ont pour mission de pratiquer « le diagnostic et le traitement des enfants inadaptés... » - (Décret du 18 février 1963).

Créés au lendemain de la guerre, ils se sont multipliés il y a une dizaine d'années.

Fonctionnant en milieu ouvert, ils ont été organisés d'emblée en équipes pluridisciplinaires, équipes comportant généralement des médecins, psychologues, travailleurs sociaux, orthophonistes et psycho-rééducateurs.

Les CMPP ont incontestablement contribué au renouvellement des méthodes dans le domaine dit de l'enfance inadaptée.

Mais on peut actuellement s'interroger sur leur propre évolution.

Notre hypothèse est que le corps de doctrine qui s'y est constitué, en ne considérant les consultants que sous l'angle de leur stricte individualité résiste aux transformations devenues nécessaires.

Après avoir retracé rapidement l'historique des CMPP, nous présentons ces institutions dans ce que caractérise pour l'essentiel leur fonctionnement.

Notre analyse fait apparaître une insuffisante ouverture des systèmes qui structurent les modes de pensée et organisent les méthodes de travail, ainsi qu'une absence quasi-totale de référence d'ordre sociologique.

Partant de ce constat, nous avons cherché à refaire le point d'une part sur le processus d'individuation du niveau physico-biologique au niveau culturel, et d'autre part sur la situation de l'individu constitué dans son milieu naturel et social.

L'individu n'est pas le tout de l'être, il est inséparable du système de relation qui l'a constitué. Il existe des états pré-individuels.

Par ailleurs, l'analyse de la relation individu-milieu renvoie non seulement à une inter-individualité définissant le rapport entre des individualités déjà organisées, mais plus fondamentalement à une trans-individualité.

Le social est ce qui n'a pas d'analogue en l'individu. Il est de ce fait impossible de rendre compte des conduites humaines sans articuler étroitement et à tous les niveaux psychogénèse et sociogénèse.

Ce sont des organisations complexes, des "blocs d'existence" où s'opèrent des conversions continues de faits en signes et réciproquement qui doivent être pris en compte dans les CMPP.

L'essentiel étant acquis en ce qui concerne l'importance des signifiants fondamentaux grâce à la psychanalyse lacanienne notamment, les CMPP se doivent désormais de dépasser une position familialiste pour s'intéresser aux signifiants de second ordre. L'importance de ces derniers est nettement sous-estimée. Il n'est pas suffisamment reconnu qu'ils constituent « la forêt des symboles », les réseaux sociaux dans lesquels se trame l'existence quotidienne des consultants.

Il devient indispensable d'étudier les relations permanentes de causalité qui s'établissent entre ces réseaux et les signifiants fondamentaux.

C'est dans cette perspective que nous posons un certain nombre de questions susceptibles pensons-nous de renouveler l'écoute en CMPP, et que nous relatons quelques expériences à travers lesquelles une diversification des modes d'intervention peut être recherchée.

Annexe 3

Tableaux des principaux sigles	
AEPU	Association des enseignants en psychologie des universités
ANPO	Association nationale des organisations psychologues
CMPP	Centre médico psycho pédagogique
DEA	Diplôme d'études approfondies
DECOP	Diplôme d'état de conseiller d'orientation psychologue
DEPS	Diplôme d'état de psychologie scolaire
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DU	Diplôme d'université
IMP	Institut médico pédagogique
IMPRO	Institut médico professionnel
Psycho-Prat	École des psychologues praticiens
SFP	Société française de psychologie
SNP	Syndicat national des psychologues

Sommaire

Avant-Propos.....	1
PREMIÈRE PARTIE : EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE.....	2
1. DEBUTS DIFFICILES D'UNE PROFESSION QUI N'A PAS ENCORE DE NOM.....	2
2. L'AGE MENTAL ET LE QUOTIENT INTELLECTUEL OU L'IDENTIFICATION DES PSYCHOLOGUES PAR LES TESTS.....	10
3. PSYCHOLOGIE ET ENFANTS DE JUSTICE.....	15
4. BRÈVE EXPÉRIENCE DE ROBOT-SÉLECTIONNEUR.....	28
5. RETOUR À LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE.....	35
6. LE CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE.....	43
7. ESSAI DE RECHERCHE-ACTION.....	48
DEUXIÈME PARTIE : PSYCHOLOGIE ET PHILOSOPHIE.....	53
1. LE FIL CONDUCTEUR.....	53
2. LA PENSÉE VIVANTE.....	58
3. L'ARBRE ET LE RHIZOME.....	65
4. DEVENIR SENSIBLE.....	70
5. DÉsir ET PLAISIR.....	79
6. L'ÉVÉNEMENT.....	84
7. LIEUX, ÉCLATS D'EXISTENCE ET QUOTIDIENNETÉ.....	88
CONCLUSION.....	104
ANNEXES.....	110

Rennes, remanié avril 2003